

ACADEMIE D'ALGER



المراكز الاجتماعية التمهيدية



CENTRES SOCIAUX EDUCATIFS

3^e Trimestre 1960 - N° 15

BULLETIN DE LIAISON D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION

BULLETIN DE LIAISON

N° 15

3^{me} TRIMESTRE 1960

Sommaire

Pédagogie :

Journées pédagogiques
1959 - 1960

— 1^{er} trimestre 3

Rôle des Ateliers des
C. S. E. 10

Education familiale et
ménagère

— 2^{me} trimestre

— Action des C.S.E. en fa-
veur de l'élévation du
niveau de vie 15

— La formation des Chefs
de Centre 17

Vie des Centres :

— Au C. S. E. de La Re-
doute :

Cours de formation de
vendeuses 21

— Stages d'étudiantes mé-
tropolitaines 23

Informations :

— Contribution des C.S.E.
à la lutte contre le tra-
chome 27

— Nominations 31

**SERVICE DES
CENTRES SOCIAUX
ÉDUCATIFS**

Château Royal
El-Biar — Alger

ÉDITORIAL

*L*a formation préalable des maîtres est absolument indispensable dans toute entreprise éducative. Il existe, pour chaque métier, des techniques spéciales ; elles peuvent être apprises « sur le tas » ; mais il est infiniment regrettable que cet apprentissage empirique du métier s'opère, quand il s'agit d'éducation, non sur une matière inerte mais sur les éduqués eux-mêmes. Aussi, le Service des Centres Sociaux Educatifs s'est-il efforcé, depuis sa création, d'assurer la formation ou le perfectionnement de ses cadres. Le présent numéro de sa revue trimestrielle donne un aperçu de ses activités en ce domaine. Malgré des difficultés matérielles qui ne sont pas encore toutes résolues, le Service des Centres Sociaux Educatifs assure dès à présent, au cours de stages d'une durée de trois mois et groupant une trentaine de candidats, une formation pédagogique et administrative des futurs chefs de centre. D'autres stages sont organisés, lorsque les possibilités matérielles le permettent : stages de polyvalence pour les moniteurs d'ateliers ruraux, destinés à les préparer aux multiples aspects de leur fonction — stages de formation ou de perfectionnement des monitrices en vue de leur initiation à une action éducative globale — stages pour les moniteurs d'enseignement général... L'ouverture échelonnée des nouveaux centres permet heureusement l'organisation de stages aux effectifs encore peu nombreux, dont les enseignements seront mis à profit par les instructeurs lorsque, les bâtiments de restauration du Centre de Formation pour l'Education de Base à Tixeraine étant achevés, il s'agira de fournir du personnel qualifié aux 60, puis aux 120 Centres Sociaux Educatifs qui seront ouverts chaque année.

Cependant, quelles que soient les vertus d'une formation préalable, aussi bien comprise soit-elle, la valeur individuelle de l'éducateur demeure primordiale. Les vertus que l'on se plaît à reconnaître comme indispensables aux enseignants sont d'ailleurs nombreuses, car ils doivent agir à la fois sur les esprits et sur les cœurs, ce qui suppose beaucoup de qualités et une intervention de la personnalité toute entière. Mais une solide vocation, innée ou acquise par l'exercice du métier,

s'avère particulièrement indispensable pour le personnel des Centres Sociaux Educatifs. Cette vocation, faite d'intérêt pour la tâche d'éducateur, d'amour de l'enfance et de l'adolescence, de besoin d'agir sur l'intelligence et les sentiments d'autrui, incite tout naturellement l'éducateur à exercer son influence bienfaitrice sur autrui par les voies de l'instruction, de la réflexion et de l'exemple, dans le sens d'un développement harmonieux des êtres. Le public des Centres Sociaux Educatifs est par définition, le plus malheureux, le plus ignorant et le plus difficile à convaincre de tous les publics ; la misère et l'ignorance l'ont rendu résigné ou révolté. C'est pourquoi cette vocation doit être une vocation active, qui cherche moins à se définir qu'à se réaliser et à se fortifier par l'exercice ; elle se mesure non aux résolutions verbales, ni à l'exposé de bons sentiments, mais à l'importance du temps consacré à la tâche, aux résultats obtenus, à la priorité accordée aux considérations du métier sur celles des convenances personnelles. Se sentir responsable de l'avenir et conscient d'œuvrer pour la justice et le progrès social, s'efforcer de réaliser son idéal, se sentir chargé d'une mission, sont autant de facteurs qui confèrent à l'éducateur, prestige, autorité et réussite dans son œuvre.

Pendant, dans nos Centres Sociaux Educatifs, valeur personnelle et vocation affirmée ne suffisent pas toujours pour obtenir des résultats concrets. Les plus hautes qualités personnelles et la connaissance des techniques éducatives risquent d'échouer si des précautions préalables d'abord, un certain état d'esprit ensuite, ne viennent tracer un cadre à notre action.

En premier lieu, la connaissance parfaite du milieu dans lequel le Centre Social Educatif se trouve inséré est absolument indispensable. On ne peut agir de façon valable sur une communauté si on ne la connaît pas ou si on ne comprend pas le sens de son évolution. Non seulement il faut connaître et comprendre cette collectivité, mais il faut aussi arriver à sentir avec elle ses besoins et ses aspirations. Les études livresques générales ou particulières, l'enquête sociologique, l'observation quotidienne permettent de connaître le milieu environnant ; les contacts avec les familles, les visites à domicile, la permanence de l'accueil doivent amener les usagers du centre à se confier et à s'ouvrir. L'esprit et le cœur conjuguent ainsi leur action en vue d'une meilleure compréhension des problèmes et d'une mise en œuvre de solutions particulièrement adaptées.

En second lieu, pour que l'œuvre du Centre Social Educatif soit profonde et durable, il faut qu'éducateurs et éduqués se sentent sur un même pied d'égalité et de confiance ; pour cela il convient, résolument, de « substituer la notion d'échange à celle du don ». Il est pénible, pour des adolescents n'ayant pas connu l'école mais les dures réalités de l'existence, de venir sur les bancs de l'école ou à l'établi de l'apprenti ; il peut être humiliant pour des adultes de fréquenter ce qui peut ressembler à l'école où vont leurs enfants. C'est pourquoi il convient de baser les rapports entre l'enseignant et l'enseigné sur l'égalité, l'adhésion et la confiance. Pour notre public d'adultes il faut constamment, non pas imposer et décider, mais comprendre et comparer des manières de faire, montrer les avantages de celles que l'on propose, susciter une volonté d'amélioration et un désir d'apprendre. C'est en leur demandant quelque chose, en leur parlant d'eux, en allant vers eux que nous donnerons à nos interlocuteurs conscience de leur dignité. Cette conscience de la dignité personnelle s'affirmera plus facilement lorsque l'éducateur saura recevoir et écouter aussi bien que donner et exposer.

En définitive, savoir se mettre à l'écoute et à l'école des populations qu'il est chargé de faire évoluer constitue la démarche spirituelle initiale de l'éducateur de base lorsqu'il prétend se mettre à leur service. Non seulement son action éducative sera facilitée, mais il en tirera certainement un très grand profit personnel.

Marcel LESNE.

Inspecteur d'Académie, chargé du Service
des Centres Sociaux Educatifs

JOURNÉES PÉDAGOGIQUES 1959-1960

1^{er} Trimestre

LES journées pédagogiques du 1^{er} trimestre 1960 ont eu pour thème la préformation professionnelle et l'éducation ménagère et familiale. Les expériences et les suggestions des Inspecteurs et des Chefs de Centre ainsi que de tout le personnel directement intéressé par les activités d'ateliers masculins ou féminins, adjoints et adjointes, moniteurs et monitrices, ont été exposées et discutées au cours des réunions organisées dans toute l'Algérie (Constantine, Les Attafs, Alger, Perrégaux). Les stages organisés à Tixeraine pour les moniteurs et monitrices d'ateliers avaient déjà permis un premier travail de mise au point. Les contacts nécessaires ont été pris avec les représentants des institutions existantes, Enseignement Technique et Formation professionnelle des Adultes. Les directives qui ont été ainsi dégagées tiennent compte des nécessités de la doctrine d'éducation de base en Algérie, des résultats des expériences tentées depuis plusieurs années, des avis techniques autorisés, des buts poursuivis par les institutions existantes. Elles doivent permettre une action efficace des Centres Sociaux Educatifs.

ROLE DES ATELIERS DES CENTRES SOCIAUX ÉDUCATIFS

Chaque Centre Social Educatif offre, même en milieu urbain, une physionomie particulière qui découle naturellement de l'état de la collectivité où il se trouve inséré et du développement des institutions spécialisées qui sont mises à la disposition de cette collectivité. En ce qui concerne les ateliers cependant, d'autres causes sont intervenues qui ont amené bien des Chefs de Centre à négliger certains caractères fondamentaux de l'action d'éducation de base assignée aux Centres Sociaux Educatifs, et à orienter les activités d'ateliers dans un sens parfois contraire aux buts de notre institution. Parmi ces causes, nous trouvons souvent le désir, naturel chez un éducateur, d'assurer une formation aussi complète et valable que

possible, le souci légitime et nécessaire du placement immédiat, la tendance de certains moniteurs à répéter les cours qu'ils ont eux-mêmes reçus, la mauvaise implantation de certains centres qui ne trouvent pas toujours leur clientèle normale d'analphabètes, les insuffisances locales de certaines institutions qui amènent le Centre Social Educatif à combler des lacunes, enfin parfois une copie inconsciente du travail des institutions spécialisées...

Mais, que l'on examine la mission dévolue aux Centres Sociaux Educatifs, sous l'angle doctrinal ou sous l'angle des institutions existantes, la vocation de nos ateliers ruraux ou urbains apparaît très nettement.

I. — EDUCATION DE BASE ET ATELIERS

L'institution traditionnelle spécialisée répond à un besoin précis, propre à une catégorie de population déterminée. Au contraire, l'organisme d'éducation de base est moins une institution en soi qu'un moyen de hisser les

collectivités sous-développées au niveau des institutions existantes : il doit être suffisamment humble pour se trouver de niveau avec la collectivité la moins évoluée et pouvoir s'insérer dans son sein. C'est ainsi que toutes

les activités éducatives et sociales dispersées — que des institutions spécialisées traiteraient généralement de façon séparée — sont groupées au sein du Centre Social Educatif (Instruction élémentaire des analphabètes, préforma-

tion générale et professionnelle, éducation familiale et ménagère, éducation sanitaire, civique, sociale, etc...). Le C.S.E. entreprend ainsi une prise en charge globale ; il n'est pas constitué par un ensemble de « sections » mais aborde les problèmes d'évolution dans leur ensemble. Dans ses buts comme dans sa structure, le Centre Social Educatif s'inspire du caractère global du phénomène de sous-développement ; globale sera donc son action quant aux diverses couches de populations qu'il doit toucher, globale également quant à la prise en charge de l'individu en ce sens qu'elle couvrira l'ensemble des activités humaines.

Le Centre Social Educatif se trouve ainsi doté d'ateliers, parmi d'autres moyens éducatifs mis à sa disposition, afin de préparer la collectivité attardée aux aspects techniques de la civilisation moderne. L'existence de ces ateliers et la conception de leur équipement n'ont pas manqué de faire naître certains malentendus. Souvent le Service des Centres Sociaux Educatifs a été considéré comme un nouvel organisme de préformation, voire de formation professionnelle. C'est en essayant de dégager les caractéristiques du public auquel les Centres Sociaux Educatifs ont été créés que peuvent être en partie définis les buts à poursuivre pour les activités d'ateliers. D'une manière générale il s'agit d'un public analphabète qui, étant données les responsabilités familiales qu'il assume souvent, n'a que peu de temps à nous consacrer, ou qui, à l'affût d'un gain possible, risque de quitter le Centre dès que l'occasion se présente. Ces caractéristiques différencieraient déjà notre action possible de celles des organismes classiques de formation, si la modestie et nos possibilités en matériel et en personnel ne venaient par ailleurs interdire des buts trop ambitieux. En outre, conçus pour entreprendre une éducation de masse destinée à élever le niveau moyen d'une collectivité, les Centres Sociaux Educatifs ne peuvent consacrer leurs moyens à quelques petits groupes privilégiés.

En fait, en plus des critères traditionnels du sous-développement que sont l'analphabétisme et la pauvreté, c'est l'état socio-culturel de l'homme sous-développé qui nous permettra de

mieux dégager les buts de nos ateliers. Chaque culture, chaque société a ses représentations de base. Ce serait créer une distorsion dans l'esprit de l'homme sous-développé qui nous permettra de mieux dégager les buts de nos ateliers. Chaque culture, chaque société a ses représentations de base. Ce serait créer une distorsion dans l'esprit de l'homme sous-développé accédant à la civilisation technique, que de lui imposer des formes de travail dont, faute de préparation psychologique, le sens profond lui échapperait. Les Centres Sociaux Educatifs sont tout naturellement l'antichambre par laquelle l'homme, à peine dégagé des structures traditionnelles, peut accéder progressivement à une forme de vie plus moderne, la charnière entre l'état de sous-développement et une société de plus en plus dominée par la technique.

Pour plus de commodité évoquons par exemple deux personnages, l'un n'ayant jamais eu, ni de près, ni de loin, l'occasion de s'initier à une technique, la menuiserie par exemple, l'autre ayant fréquenté l'atelier du Centre Social Educatif. Entre les deux personnages, un objet fabriqué, une table par exemple. Examinons maintenant les attitudes mentales de chacun de nos personnages, face à cet objet. Pour le premier, non initié que peut bien représenter cette table ? Un meuble qui se définira par la fonction qu'il occupe dans la vie domestique. Considérons maintenant les attitudes mentales du second auditeur. Pour lui, initié aux techniques de fabrication, cette table sera surtout un résultat. Le résultat de diverses opérations qui consistent à assembler entre eux différents éléments. Il aura gardé dans son souvenir l'image de la matière brute dont il est parti, l'image du résultat qu'il a obtenu. Entre ces deux images s'est inscrit un processus : le travail manuel. Que sera donc pour notre auditeur le travail manuel ? En fonction des connaissances que nous voulons lui voir acquérir ce sera : assembler, en vue d'un résultat utile différents éléments qui, par nature, n'étaient pas destinés à aller ensemble.

En effet si nous estimons que la matière brute se présente d'une seule pièce dans la nature,

arbres, pierres, minéraux, etc..., l'objet produit par l'industrie humaine est un assemblage d'éléments souvent disparates qui n'ont pu s'assembler qu'à la suite d'un processus et grâce à des outils.

C'est cet esprit de transformation systématique des produits naturels qui caractérise les civilisations techniques. Initier l'homme à un travail de transformation, lui apprendre à tenir des outils simples, c'est le faire progresser car, en fabriquant un objet utile, l'homme rencontre les notions de précision, de soin, d'adresse, en prenant conscience de ses responsabilités et de sa dignité.

Ainsi, à l'enseignement approfondi des techniques, l'éducateur de base devra prêter l'initiation à des notions intellectuelles, espérant par là conditionner ses auditeurs à la civilisation technique qu'ils connaîtront un jour. On oubliera pas non plus que le travail manuel est la forme d'enseignement qui convient le mieux à notre public parce qu'il s'oppose aux spéculations vaines et que sa valeur éducative, caractérisée par un sens au concret et du réel, l'imposerait comme moyen éducatif en soi, même si nous ne lui assignions pas comme but principal une initiation à la civilisation technique.

La méthode à employer découle elle-même de la mentalité d'adulte en général et de celle de l'homme sous-développé en particulier. Pour susciter la confiance de notre public en ses possibilités il faut que les gestes professionnels préconisés et les notions qu'ils impliquent se traduisent le plus rapidement possible par la réalisation d'objets utiles. Mais peut-on, sans risque de gaspillage entreprendre sans précaution la réalisation d'un ensemble complexe ? Utilisons ici une analogie tirée des méthodes d'apprentissage de la lecture. Ou bien l'élève peut se familiariser avec chacune des lettres de l'alphabet pour aboutir à la lecture des mots, ou bien, partant du mot considéré comme un tout, il identifiera peu à peu chacune des lettres qui le composent. Il nous a paru possible d'appliquer à nos problèmes d'atelier cette dernière façon de procéder. De même que dans les premières années de notre vie, les mots se présentent à nous comme des ensembles, de même évoluons-nous au milieu

de meubles et d'objets de toutes sortes qui sont également des ensembles ; puis, au gré de cas fortuits, nous en découvrons les articulations sous-jacentes. Ainsi une table cassée par exemple nous révélera-t-elle la manière dont le menuisier l'a construite. Partis de l'objet dans son ensemble, nous arrivons d'analyse en analyse, à la plus simple de ses parties constitutives.

Il convient, en atelier, de tenter de recréer, « en accéléré » ce

processus de découverte. Ainsi l'auditeur, dès ses débuts, voit en face de lui un meuble complet, mais entièrement démontable. Le moniteur d'atelier décomposera peu à peu ce meuble en ses différentes parties constitutives. Certes, l'auditeur commencera par réaliser la plus simple de ces parties. La pièce terminée, il l'éprouvera lui-même en tentant de l'adapter au meuble préexistant, et par là sera seul juge de la valeur de son travail.

Par la situation qu'il occupe dans une collectivité sous-développée, l'éducateur de base doit, par les programmes qu'il élabore et les méthodes qu'il met en œuvre, s'attacher plus directement à un travail d'ordre psychologique culturel qu'à un travail de formation proprement dite, ce dernier relevant plutôt de l'institution traditionnelle, mise en place au moment où grâce à l'éducation de base, la population est enfin hissée au niveau de l'institution.

II. — LES CENTRES SOCIAUX EDUCATIFS ET LES INSTITUTIONS EXISTANTES EN MATIERE DE PREFORMATION ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE.

Une circulaire de Monsieur le Délégué Général (29 mars 1959), en instituant une coordination entre les différents moyens de préformation professionnelle et de formation technique et professionnelle, a précisé les vocations propres à chacun des services qui en sont chargés. Elle intéresse les C.S.E. en ce qui concerne leurs activités d'atelier.

Les Centres Sociaux Educatifs n'ont pas vocation à la **Formation Professionnelle** en vue d'un emploi dans l'Industrie, dans l'Agriculture et dans le Secteur tertiaire. Cette mission est assurée par différents Directions ou Services :

— Enseignement Technique (Direction Générale de l'E.N.¹⁶) : Centres d'Apprentissage.

— Formation Professionnelle des Adultes (Direction Générale de l'Action Sociale, Sous-Direction du Travail) : Centres de F.P.A.

— Enseignement Agricole (Direction Générale de l'Agriculture et des Forêts) Centres Professionnels ruraux

ou par des organismes privés.

Par contre, le Service des Centres Sociaux Educatifs, le Service de la Formation des Jeunes en Algérie (rattaché directement à la Délégation Générale) la Formation Professionnelle des Adultes (pré-F.P.A.) ont pour vocation (qui n'est pas la seule pour les C.S.E.) d'assurer une **préformation générale**. Ils peuvent néanmoins donner une **préformation professionnelle**.

Cette **préformation générale** consiste à faire acquérir aux jeunes l'éducation et les connaissances scolaires indispensables pour affronter la vie moderne, ainsi qu'une initiation gestuelle et technique dépourvue de tout caractère professionnel. Les jeunes ainsi formés sont recrutés en priorité par la Formation Professionnelle Agricole, en fonction des critères exigés pour l'entrée dans leurs centres. Mais tous les auditeurs des C.S.E. ne peuvent aller vers la F.P.A. ; une partie d'entre eux sont appelés à recevoir une préformation professionnelle. La préformation professionnelle n'est pas nécessaire pour le passage à la F.P.A. dont les programmes sont conçus pour ceux qui ne l'ont pas reçue ; mais elle permet le débouché direct sur un emploi :

— dans l'Agriculture ou l'Artisanat rural

— dans le Secteur tertiaire (Commerce, Transport, Administration).

Les Préfets Inspecteurs Régionaux sont chargés d'assurer à l'échelon régional, la coordination de tous les organismes de formation et de préformation. Une mission d'enquête itinérante composée d'un Inspecteur Général de la F.P.A., d'un représentant des C.S.E. et d'un représentant du S.F.J.A., doit faciliter ce travail et mesurer l'harmonie des liaisons sur l'ensemble de l'Algérie

✱

Dans le cadre d'ensemble des moyens de préformation profes-

sionnelle et de formation technique et professionnelle, existants ou prévus par l'ordonnance du 20 août 1958 sur la scolarisation et la loi du 28 décembre 1959 sur la promotion sociale en Algérie, les C.S.E. constituent d'abord le premier élément d'une chaîne d'organismes qui, à partir de la masse non évoluée, ont pour but de préparer à l'Algérie des cadres et une main-d'œuvre adaptée à l'économie moderne, selon les perspectives du développement de l'emploi prévu par le plan de Constantine.

Se situant au niveau le plus humble des processus de formation, les Centres Sociaux Educatifs, ne peuvent faire double emploi avec les organismes spécialisés déjà existants. L'initiation gestuelle qu'ils dispensent, à côté d'une formation morale et intellectuelle, doit permettre, à partir d'activités concrètes, de familiariser le public sans atavisme industriel, avec les notions-mères qui forment la base de toute technique moderne, et de le hisser ainsi au niveau des institutions spécialisées. Pour ceux qui ne pourront pas accéder à un centre de F.P.A., le Centre Social Educatif peut assurer, en vue de placement direct dans certains secteurs de l'économie, une préformation leur permettant l'accès direct à une formation où ils se formeront ensuite « sur le tas ». Mais la priorité accordée aux auditeurs des C.S.E. dans les Centres de F.P.A. doit permettre, au moment où le nombre des centres de F.P.A. va augmenter dans des proportions considérables, d'assurer un débouché facile à notre public.

III. — PRINCIPES GENERAUX D'ACTION

Des deux paragraphes qui précèdent, quelques principes généraux se dégagent assez nettement :

1. **Les travaux d'ateliers ont une valeur éducative propre**, complément (ou correctif) normal de toute formation intellectuelle. Ils constituent aussi un aspect particulier d'une action globale entreprise sur les individus ou sur la collectivité à laquelle ils appartiennent, d'une préformation générale en quelque sorte, destinée à élever l'individu, à le mieux armer devant le monde moderne, à le préparer aux institutions spécialisées, à le faire adhérer aux programmes d'évolution économique, sociale et culturelle mis en œuvre à son profit et auxquels il risquerait sans préparation, de se désintéresser. Montrer aux adultes et aux jeunes qu'avec des outils simples et un peu de travail et d'application on peut réaliser des objets et se promouvoir socialement, n'est-ce pas notre but permanent ?

2. **Les travaux d'atelier doivent permettre l'amélioration du niveau de vie**

— soit directement par la réalisation d'objets simples désirés par le public (ruches, coffres, bricolages divers, amélioration de l'habitat, etc...)

— soit par une rentrée de salaires (passage à la F.P.A., puis accès à l'emploi placement direct chez de petits employeurs, etc...)

— soit par une motivation vers une gestion communautaire de petites entreprises locales.

Le Centre Social Educatif ne répond pas à sa mission s'il néglige ces aspects importants de son action.

3. **L'éducation de masse assignée aux Centres Sociaux Educatifs interdit de garder** des groupes privilégiés au détriment de ceux qui n'ont rien pu recevoir des institutions existantes et impose un cycle d'enseignement assez court de façon à permettre une rotation du public et à toucher ainsi toute la collectivité (9 mois en principe pour les adoles-

cents à raison de 9 heures d'atelier par semaine).

Les cycles d'enseignement doivent être déterminés en fonction des moments de liberté du public en tenant compte de ses difficultés d'existence, de ses soucis de gagne-pain. Obligés de choisir entre une petite rentrée d'argent ou la fréquentation du centre, bien des auditeurs choisiront la première possibilité. L'aménagement des horaires et la constitution des groupes devraient éviter de placer les auditeurs devant ce choix.

5. **Il faut absolument se limiter à l'emploi d'outils élémentaires simples**, à l'exclusion des machines - outils. D'abord, pour rester conforme à la vocation officiellement reconnue aux Centres Sociaux Educatifs, ensuite pour éviter toute fausse idée dans l'esprit des auditeurs. Employeurs et bureaux de placement mettent constamment les organismes de préformation en garde contre la prétention professionnelle, qui naît bien souvent d'un usage prématuré d'outils spécifiquement professionnels ou de machines-outils. Cette prétention professionnelle est source de déceptions, d'échecs professionnels et d'aigreurs ; elle aboutit à une inadaptation à la réalité des choses, c'est-à-dire à un résultat contraire aux buts poursuivis par le Centre Social Educatif. A une fausse formation d'un niveau trop élevé qui ne trompe pas l'employeur, il convient de préférer une solide initiation au maniement des outils élémentaires susceptibles de permettre un apprentissage correct des gestes et de provoquer des réflexes et des bonnes habitudes, qualités que décèle immédiatement tout employeur.

6. **Toujours dans le même ordre d'idée**, et s'il ne s'agit pas d'une préformation « sur mesure » en vue d'emplois bien assurés, il faut préférer une certaine polyvalence à une fausse et imparfaite spécialisation. Cette dernière n'est pas indispensable pour accéder à la F.P.A. et, s'il s'agit

du placement direct, elle rétrécit l'éventail des possibilités de débouchés. Les progrès techniques sont tels qu'aucun ouvrier ou cadre n'est sûr de terminer sa carrière dans la spécialité de ses débuts. Pourquoi former des « pseudo-spécialistes » au niveau des Centres Sociaux Educatifs ? La possibilité de s'adapter se révèle être une qualité primordiale sur le marché du travail. Une initiation à diverses techniques forme mieux l'individu et l'arme mieux dans la difficile quête de l'emploi. Une rotation des auditeurs entre les différents ateliers du centre (bois - fer - etc...) apparaît à ce titre nécessaire.

7. **Action globale, rapide, économique, portant sur l'initiation à des techniques simples** mais variées : cette nécessité entraîne l'obligation d'abandonner toute forme scolaire à long terme, de partir d'objets utiles concrets proposés comme modèles et de les faire réaliser par parties.

8. **En aucun cas ne sacrifier la rigueur et la précision du geste. Mieux vaut s'abstenir** que d'inculquer une mauvaise habitude. S'il convient d'aborder le plus tôt possible la réalisation d'objets et de réduire autant que faire se peut les étapes arides consacrées à l'apprentissage pur du geste, il ne faut jamais oublier de rechercher la correction de ce dernier.

9. **Enfin, le Centre Social Educatif doit favoriser, même après la fin du cycle de formation, la fréquentation des ateliers.** Elle leur permettra d'acquérir ou de compléter des notions de bricolage domestique : réparation de portes ou de meubles, électricité, pose d'une serrure, etc...

10. **Dans un domaine plus large**, qui intéresse d'ailleurs plus le Centre Social Educatif lui-même que les ateliers proprement dits, il convient de susciter et de soutenir toute tentative bien étudiée de gestion communautaire permettant, par la réunion d'efforts et de moyens individuels, d'améliorer le niveau de vie et de créer des formes modernes d'entraide.

IV. — LES ATELIERS URBAINS

Le public y vient parfois en « auditeur libre » pour des buts immédiats et très simples (amé-

lioration du niveau de vie domestique). Dans ce cas, le Centre Social Educatif met des moyens

à la disposition de ce public, donne des conseils sur l'emploi de ces moyens, le but du travail

étant subordonné aux préoccupations de l'auditeur.

Mais ces ateliers sont fréquentés surtout par des adolescents très souvent nés en ville, et quelque peu avertis des problèmes du monde moderne et des impératifs des techniques nouvelles ; ils ont l'esprit agile, réceptif. Certains ont pu fréquenter quelquefois des classes élémentaires du quartier ou du village récemment quitté, ils possèdent des virtualités que le Centre Social Educatif se doit de dégager et qui s'affirmeront par le travail et le métier. La volonté de faire face aux difficultés de l'existence doit prévaloir sur l'abandon à la résignation. Pour ces adolescents, le métier constitue la véritable promotion sociale et le placement rapide, une nécessité vitale.

Face à ce public, quels sont nos moyens d'action ? Sur le plan matériel nous disposons généralement de deux locaux à usage d'atelier, l'un de ces locaux étant conçu pour que deux activités différentes puissent s'y exercer. Ce qui nous donne donc un éventail de trois sortes d'activités différentes, le plus souvent menuiserie, fer et auto, ou bien fer, menuiserie et électricité. Deux moniteurs ont la responsabilité de ces trois genres d'activités, ce qui implique que l'un d'eux, en plus de sa qualification de base, soit formé à exercer une activité supplémentaire.

Nos ateliers se borneront, à propos de la gamme d'activités qu'ils offrent, à apporter à nos auditeurs, soutenues par des opérations manuelles très simples, quelques notions intellectuelles

qui les sensibiliseront à une préformation future, mais qui ne sera pas notre fait. Nos centres pouvant offrir 3 sortes d'activités différentes cela nous donne donc 1 cycle d'enseignement de 9 mois, à raison de 3 fois 3 heures d'atelier par semaine et par groupe. Et ainsi, par un système de rotation pouvons nous multiplier nos groupes d'auditeurs, chacun de nos moniteurs prenant en charge 4 groupes de travail.

Le débouché vers la F.P.A. et l'emploi impose le recrutement provisoire d'adolescents analphabètes de 16 ans, puisque l'accès aux Centres de F.P.A. n'est permis qu'à partir de 17 ans. Bien souvent l'âge physique de nos auditeurs s'avère inférieur à l'âge légal et occasionne certains refus, les candidats ne remplissant pas les conditions physiques exigées (taille et poids). La création de cantines, possible depuis la promulgation de l'arrêté du 2 mars 1960, peut apporter une amélioration à cet état de choses.

Les analphabètes moins âgés sont, dans la limite des places restantes, reçus en enseignement général pour la durée d'une année. Les travaux d'atelier qui peuvent leur être proposés s'inspireront plus de la notion d'activités dirigées, de travaux manuels proprement dits, que de la notion de préformation. Ils accéderont ensuite à la préformation.

Dans ces deux cas, on n'oubliera pas que la F.P.A., dont la vocation professionnelle est nettement définie, s'intéresse plus à une bonne formation générale (qui n'exclut pas l'initiation gestuelle et le maniement d'outils

élémentaires) qu'à une semi-formation ou une semi-spécialisation.

Enfin, étant donnée la création d'un « cycle spécial » de formation professionnelle ou technique, il est permis de penser que la clientèle de « scolarisés » (études primaires à peu près complètes mais sans accès aux centres d'apprentissage) qui fréquente certains centres urbains, échappera, tout à fait normalement d'ailleurs, à l'action des Centres Sociaux Educatifs.

Le Chef de Centre accordera une importance particulière aux liaisons avec la F.P.A., les bureaux de placement, les employeurs. L'adolescent du Centre Social Educatif, accepté en priorité par la F.P.A. en vertu des textes en vigueur, devrait pouvoir bénéficier d'une même priorité de fait chez les employeurs : le Centre Social Educatif leur propose des apprentis « dégrossis », connus et appréciés dans leur comportement, promus dans l'environnement familial toujours stabilisateur, ce qui leur offre bien plus de garanties que le recrutement anonyme ou opéré par les « caporaux » d'équipes.

Dans le cadre de ces contacts, absolument nécessaires, il peut arriver qu'une entreprise, soucieuse de faire bénéficier son futur personnel d'un dégrossissage manuel préalable, demande au Centre Social Educatif d'assurer cette mise en condition. Dans ce cas le Chef de centre après étude des buts recherchés, peut très bien organiser un cycle de préparation, que ce cycle s'adresse à des adultes ou à des adolescents.

V. — LES ATELIERS RURAUX

Si les ateliers urbains offrent à notre public des séries d'activités nettement différenciées, l'atelier rural au contraire, installé dans un seul local et sous la responsabilité d'un seul moniteur, sera équipé dans le sens d'une polyvalence de ses activités.

Dans les zones à vocation exclusivement rurale, ce n'est pas l'apprentissage d'une technique que le public adulte viendra nous demander, mais une aide matérielle, quelques tours de main aboutissant à des réalisations rapides. Là, l'atelier rural participera, en tant que moyen parmi

d'autres, aux tentatives d'amélioration du niveau de vie d'une collectivité. C'est à un meilleur réaménagement de l'exploitation rurale qu'il tentera de contribuer ou bien à un début de perfectionnement du matériel aratoire par exemple, plutôt qu'à un conditionnement de notre public à des débouchés futurs. Les activités d'atelier tenteront d'inculquer également la notion du respect de l'outil et le désir d'entretenir le matériel qu'on utilise. Les travaux seront organisés en fonction des besoins des populations.

Encore faut-il distinguer ici,

entre les besoins éprouvés comme tels et ceux que nous pensons être en mesure d'actualiser. Certes, aider le fellah à réaliser tel ou tel objet dont il éprouve la nécessité est une tâche intéressante en soi. Elle est tout à fait dans la ligne d'une pédagogie des adultes, qui se doit d'être réaliste et diversifiée. Mais cette diversification, à laquelle on ne peut s'opposer paraît être une source de difficultés quant à l'organisation de notre travail. Comment en effet diriger un groupe d'individus si chacun d'eux obéit à des préoccupations différentes de celles de son voisin ? Aussi

faut-il adopter une technique qui, partant des besoins réels de la population, mais plus ou moins bien ressentis en tant que tels, tend en valorisant ces besoins, à les actualiser pour une période de temps donnée. Cette technique aboutissant à une action circonscrite dans le temps, c'est la campagne, au cours de laquelle sont avancés les arguments les plus persuasifs possibles, soutenus par les moyens audio-visuels dont nous disposons. La réalisation proprement dite de l'objet préconisé viendra à la suite de la campagne. Donc programme de campagne et programme d'atelier seront étroitement solidaires. Traitant d'une question rurale, la campagne devra, quant à la date de sa diffusion tenir compte des grands rythmes naturels, celui des saisons, ou bien du calendrier des travaux agricoles. Enfin pour la réalisation de l'objet préconisé, un certain temps d'exécution devra être prévu. Ni trop court pour que la réalisation soit correcte, ni trop long pour que l'intérêt suscité ne s'émeuse pas. Un délai de 5 à 10 séances de deux heures paraît être la meilleure formule.

VI. — LA LEÇON D'ATELIER.

I. — CONDITIONS GÉNÉRALES

Comme toute leçon, la leçon d'atelier devra être préparée par le moniteur. Les leçons modèles proposées au personnel tendent moins à lui dicter une ligne de conduite intangible qu'un certain « parti-pris » pédagogique dont il ne pourra retenir que l'inspiration générale s'il lui paraît impossible d'adopter les suggestions dans tous leurs détails.

Les leçons modèles ont été rédigées à l'intention des moniteurs d'ateliers, d'une part pour les initier à conduire méthodiquement une leçon, d'autre part pour éviter qu'ils n'en viennent à vouloir apprendre au public des notions trop difficiles ou non conformes à leurs besoins, et surtout enseignées dans des formes où ils les ont eux-mêmes acquises.

II. — EN QUOI CONSISTERA DANS LES FAITS, LE TRAVAIL DE PRÉPARATION DU MONITEUR ?

Quant à la méthode employée, elle aussi tiendra compte de la qualité de nos auditeurs. Tout est, pour eux, subordonné à la réalisation de l'objet qu'ils désirent. C'est donc cet objet dans sa totalité que nous lui montrons d'abord. Ces présentations d'objets seront soutenues par des projections de films fixes ou animés, et si notre public est semi-alphabète, par la lecture de petites brochures de vulgarisation agricole, rédigées en français élémentaire. Les modalités d'exécution du travail en atelier sacrifieront évidemment tout à l'économie et à la rapidité. Là, où pour être orthodoxe un assemblage exigerait un tenon et une mortaise, nous nous contenterons de faire coller et visser par exemple.

En ce qui concerne plus particulièrement les **adolescents**, les programmes ne peuvent se concevoir qu'en fonction des activités agricoles de la région et le rythme des travaux saisonniers ; chaque centre d'intérêt doit faire un tout se suffisant à lui-même, même si plusieurs techniques sont nécessaires - ex. : une

porte = menuiserie, ferronnerie (gonds), maçonnerie (scelléments), peinture, etc... -. Ce jeune public doit normalement demeurer dans l'exploitation familiale ou se destiner au placement rural local ; cela permet d'assouplir les conditions d'âge (14 ans minimum). Par contre si le centre est appelé à diriger des adolescents vers un centre de F.P.A. voisin, ou en vue d'une installation d'industries nouvelles, les programmes peuvent être modifiés en conséquence.

Mais on recherchera surtout le placement local. Le Chef de Centre se tiendra en liaison avec les services agricoles départementaux, le paysannat, les coopératives, les artisans, les exploitants, susceptibles d'employer des jeunes. Les coopératives agricoles ou les S.A.P. organisent parfois des stages de formation professionnelle ; les centres professionnels ruraux forment des ouvriers spécialisés (mais le niveau d'entrée est du CM2) ; des tailleurs d'arbres, des conducteurs de machines, des ouvriers d'irrigation peuvent se former rapidement dans les régions à production spécialisée.

Dès avant la leçon, le moniteur devra d'abord préparer matériellement sa leçon : outillage à prévoir, meuble-type à préparer en modèle, documents annexes tels que photos ou panneaux qui illustreront la leçon.

Puis, continuant à étudier la progression, le moniteur devra prévoir :

- ce qu'il va dire (but) ;
- avec quoi il va le dire (matière) ;
- comment il va le dire (manière) ;
- enfin, quel laps de temps lui sera imparti pour le dire.

Ici s'arrête le travail de préparation du moniteur d'atelier. Mais nous pourrions ici, parler d'un travail de préparation plus large, s'inscrivant dans le cadre général des recherches que le Service se doit d'entreprendre avec la collaboration de tout son personnel, ceci afin de dégager les formules de travail les

plus adaptées à notre mission. En effet, une fois la leçon terminée, nous souhaiterions voir le moniteur annoter sa préparation-type, signalant au passage les suggestions qui lui ont paru heureuses et à fortiori celles qui lui semblent moins indiquées, et communiquer au C.F.E.B. le résultat de ses réflexions. Ainsi, une adaptation sans cesse plus poussée des leçons aux difficultés réelles de l'enseignement dans les centres, permettrait aux équipes spécialisées du Service, de perfectionner les documents de travail qu'elles éditent.

III. — CHACUNE DE NOS LEÇONS D'ATELIER EST RÉDIGÉE SUIVANT UN PLAN EN 4 PARTIES :

- a) la leçon débute par une phase dite **d'éveil de l'intérêt**. Au début du cycle d'enseignement, il s'agira surtout d'une motivation. Puis, dans la suite de la progression, l'éveil de l'intérêt tendra plutôt, au début de chaque leçon, à situer

le problème du jour dans la suite de la fabrication de l'objet propose. Enfin, parfois, l'éveil de l'intérêt actuaise en les rappelant, les connaissances précédemment acquises.

Pour être efficace, l'éveil de l'intérêt doit être court, 5 à 10 minutes au plus. Puis le moniteur passera au second stade de la leçon. C'est la phase de démonstration.

- b) **La démonstration** consiste à enseigner quelques gestes professionnels permettant de réaliser les opérations élémentaires dont les élèves trouvent des exemples d'application dans l'atelier.

Le moniteur fera d'abord observer la pièce modèle et chaque fois qu'il sera possible, la fera mesurer et dessiner. Puis il montrera la matière première dont il est parti.

Entre la matière première et la pièce terminée, s'est déroulé un processus, celui de la fabrication. C'est le rôle de la démonstration que de refaire se dérouler devant les auditeurs tout ou partie de ce processus. Or, la transformation de la matière première n'est possible que grâce à l'emploi de tel ou tel outil.

Sur le plan pédagogique, la démonstration pose deux problèmes :

— **celui de la présentation de l'outil :**

Il nous semble qu'étant donné le niveau de nos auditeurs, toute technologie autre qu'occasionnelle est à proscrire. Seule est concevable une technologie pratique opérée sur le tas et surtout non théorique.

— **celui du maniement de l'outil :**

Certes, tout geste peut être décomposé en ses éléments simples, et l'apprentissage du maniement d'un outil pourrait être basé sur la décomposition systématique du geste professionnel. Cependant, il ne faut pas perdre de vue que le geste est un tout physiologique, et se garder, sous prétexte de décomposition, d'en arriver jusqu'au simulacre.

Le moniteur aura toutefois intérêt à sérier les difficultés

d'exécution et à ne passer au complexe qu'après avoir résolu le plus simple. Ici, le sens pédagogique au moniteur pourra lui inspirer toute une gamme de procédés qui, guidant automatiquement les gestes de l'élève, l'aideront à acquérir des réflexes satisfaisants avec le minimum de difficultés.

Tout au cours de la démonstration, le moniteur devra parler le moins possible posant surtout des questions pour aider les auditeurs. Il pourra également faire appel aux meilleurs élèves pour poursuivre la démonstration à sa place, demandant à l'ensemble du groupe de juger la qualité du travail.

Ainsi comprise, la démonstration se prolongera pendant une demi-heure environ.

c) **Troisième phase de la leçon : l'exécution.**

C'est évidemment la partie la plus importante de la leçon. En effet, en exécutant le travail prescrit, l'auditeur va réellement **découvrir, comprendre et fabriquer.**

Mais la fabrication de l'objet proposé pose un problème : Passera-t-on directement à sa réalisation, ou fera-t-on précéder celle-ci d'exercices préliminaires ?

Adopter systématiquement le deuxième point de vue, pourrait faire dévier notre enseignement vers des perspectives « scolaires » qui, tout en ayant leur valeur, ne conviennent pas aux aspirations de notre public. Celui-ci en effet, non soumis à la fréquentation obligatoire de nos centres, n'y vient que pour réaliser le plus rapidement possible un objet qu'il désire posséder. Donc, chaque fois qu'un exercice préalable à l'exécution réelle sera indispensable, le moniteur devra sans cesse créer un rapport entre cet exercice et la véritable exécution en veillant à ce que cet exercice ne soit pas une fin en soi, mais une étape vers un objet réel.

Alors que jusqu'ici le moniteur s'est adressé au groupe dans sa totalité, il passe, avec l'exécution, à la phase individuelle de la leçon. Le moniteur devra sans cesse circuler parmi les élèves au travail, moins pour les corriger au sens strict du terme, que pour leur apporter son sou-

tien. Cependant, chaque geste défectueux devra être immédiatement corrigé, soit par intervention directe, soit par un rappel des connaissances déjà acquises. Nous ne saurions trop insister encore une fois, sur la nécessité de ce redressement immédiat du geste défectueux. En effet, laisser se greffer chez l'auditeur de mauvaises habitudes risquerait de compromettre gravement ses possibilités futures, tant sur le plan humain que sur celui de son perfectionnement ultérieur.

La phase d'exécution, telle qu'elle est conçue dans les progressions, est prévue pour une durée de deux heures. Mais cette durée même du travail pose immédiatement le problème de la lassitude tant physique qu'intellectuelle, si le travail demande est par trop monotone. Aussi, le moniteur aura-t-il intérêt à ménager certaines pauses, judicieusement réparties dans le cours de l'exécution. Outre l'occasion de ranimer l'intérêt défaillant et de réparer la fatigue physique, ces pauses permettent au moniteur de rappeler certains points de la démonstration, ou préciser quelques notions de technologie, ou bien encore de permettre aux retardataires de rattraper leurs camarades.

d) **Quatrième et dernière phase : Le contrôle.**

Tout travail exécuté doit, en effet être apprécié. Mais ce contrôle du travail peut s'imaginer sous deux formes :

— la première, la plus importante à nos yeux, consistera à amener l'auditeur à s'apprécier lui-même. En effet, c'est par référence au meuble ou à l'objet modèle que l'auditeur pourra, de lui-même, se rendre compte de la valeur de son travail.

— ensuite, le moniteur, faisant appel à l'esprit d'émulation de ses auditeurs contrôlera devant eux, le travail réalisé. Il montrera les meilleures pièces exécutées, donnera les raisons des erreurs commises.

A l'atelier les auditeurs sont appelés à manier des outils qui, utilisés imparfaitement ou même lors de leurs chutes, peuvent entraîner des accidents. L'enseignement est souvent individuel et s'adresse à des auditeurs d'âge ou de niveau différents. Une attention soutenue est nécessaire

pour celui qui manie un outil. Aussi, est-il nécessaire de faire comprendre aux auditeurs que l'ordre doit régner à l'atelier et que la discipline est une nécessité. Il ne peut être toléré qu'un auditeur distraie un autre.

Il est bien évident que si l'ordre doit régner parmi les auditeurs, il est non moins indispensable qu'il règne aussi pour le matériel mis à leur disposition. Celui-ci sera entretenu soigneusement, tant en ce qui concer-

ne la propreté que le fonctionnement. La fin de chaque séance sera consacrée au rangement de l'outillage et on en profitera pour vérifier son bon état. Le balayage des ateliers sera assuré par les auditeurs eux-mêmes.

VII. — CONCLUSION

Chaque centre ayant à faire à des problèmes particuliers, il n'est pas possible de prévoir dans tous leurs détails les modalités de son action. Une uniformisation des programmes aboutirait à détacher les C.S.E. des collectivités dont ils doivent assurer l'évolution globale et à les transformer en établissements purement scolaires occupés à enseigner des disciplines uniformes.

Par contre, une fois définies les limites de leur action et précisé le sens général des efforts à poursuivre, les moniteurs d'atelier devraient pouvoir disposer d'une série d'exercices parmi lesquels ils pourraient choisir ceux qui conviennent à leur public.

C'est dans ce sens que le Centre de formation pour l'Education de Base oriente son action, par la publication de « patrons », ayant trait à des objets

simples et utilitaires, faciles à réaliser et d'un prix de revient très faible (coffre - poubelle - garde-manger, etc...). Il serait souhaitable que les Chefs de Centre lui fassent parvenir, non seulement la liste de leurs besoins, mais le résultat de leurs expériences ; tel moniteur a réalisé un fer à repasser, un type de meuble pratique, un berceau escamotable... que ses collègues seraient heureux de connaître.

Mais en définitive le moniteur d'atelier qui connaît les besoins du public fréquentant le Centre, qui a visité la population, recueilli les avis et suggestions de ses collègues (car l'atelier rural ou urbain n'est qu'un moyen en vue d'une action globale à laquelle d'autres personnes participent) doit s'ingénier à mettre au point des exercices simples plutôt que d'entreprendre une action scolaire copiée sur celle qu'il a lui-même reçue.

ÉDUCATION FAMILIALE ET MÉNAGÈRE

I. — ENONCE DU PROBLEME.

Qu'elles habitent la campagne ou la ville, les femmes qui composent notre public, si elles offrent quelques particularités, se heurtent toutes aux mêmes misères, nées du sous-développement : faible niveau de vie, habitation précaire, analphabétisme. Malgré cela, elles ont à assurer leur rôle au sein de la famille : élever leurs enfants, en faire des hommes ou des femmes, tenir leur foyer, maintenir la cohésion de la famille, en assumer les responsabilités.

Elles possèdent déjà un ensemble de connaissances dans les différents domaines des travaux propres à toutes les femmes. Ces connaissances ne sont pas toujours adaptées aux exigences de la vie moderne ; elles résultent d'anciennes habitudes ou de traditions auxquelles elles sont attachées, mais qui se trouvent souvent en contradiction avec les conditions nouvelles de l'existence, sans parler des sérieuses lacunes qui existent dans cer-

tains domaines (protection infantile, hygiène, alimentation rationnelle, etc...). C'est en tenant compte de ces connaissances, de ces traditions, de ces lacunes que nous devons orienter notre action.

La femme, malgré les apparences, occupe une place considérable dans la famille. En tant qu'épouse, mère ou sœur, son influence est souvent essentielle. C'est par la femme que nous pourrions assurer la **promotion familiale**, par son intermédiaire que nous aurons le plus d'influence évolutive sur tous les membres qui composent la cellule familiale. C'est donc à elle qu'il faut, malgré les difficultés de l'entreprise, apporter des connaissances nouvelles ; c'est elle qu'il faut d'abord promouvoir pour ébranler ou entraîner l'ensemble.

Toute éducation ménagère de la femme, au sens large, se traduit immédiatement par l'amélioration du niveau de vie. Mieux soigner ses enfants, travailler rationnellement,

savoir raccommoder ou tricoter, élever quelques poules, etc... entraîne un mieux-être pour toute la famille.

On peut aussi songer à préparer notre public aux métiers, de façon occasionnelle peut-être, dans des conditions difficiles parfois, mais toujours sans heurter les préjugés et en fonction des conditions économiques locales. Le sujet est délicat, dans un pays en proie non pas au chômage, mais au non-emploi ou au sous-emploi ; cependant l'entreprise s'est révélée possible surtout en milieu urbain (vendeuses, confection, etc...).

Enfin, la création de coopératives peut aussi permettre une amélioration des ressources. Les femmes auront besoin d'être renseignées et éduquées, tant sur le plan technique (coopérative de tissage ou de poterie, donc technique des métiers du tissage ou de la poterie) que sur le plan social (organisation et animation d'une société coopérative).

II. — PUBLIC.

Dans ce public que nous avons jusqu'à présent considéré dans son ensemble, nous pouvons établir deux catégories, les adultes et les adolescentes.

Les adultes sont les mères de famille, les femmes mariées, les grandes adolescentes. La plupart assument la charge d'un foyer. Elles ont à accomplir quotidiennement leurs travaux ménagers. Elles ont à prendre soin de leur mari, de leurs enfants, autant de soins qui ne leur laissent pas beaucoup de loisirs. Cependant elles ont besoin d'améliorer leur connaissance des différentes « techniques » de leurs travaux ; elles ont peu de moyens matériels mais il faut qu'elles en tirent le meilleur parti. C'est l'un des aspects les plus importants de l'édu-

cation de base : là, intervient notre rôle. Il s'agit d'abord d'inviter les femmes à fréquenter le Centre Social Educatif. Compte tenu de leurs occupations, elles ne peuvent souvent y venir régulièrement. Par les différentes activités que nous leur proposons, nous ne pouvons donc songer à établir des programmes suivis. Il faut alors organiser des séances éducatives indépendantes les unes des autres.

Notons qu'il convient de considérer comme adultes les adolescentes (entre 14 et 20 ans) qui ne peuvent fréquenter régulièrement le Centre Social Educatif, soit qu'elles aient des occupations à l'extérieur, soit que le travail à la maison les retienne plus longtemps, soit que leurs parents ne les laissent pas

suivre toutes les activités prévues pour les groupes d'adolescentes.

Les adolescentes (11 à 14 ans), si elles n'ont pas de charge de famille, assurent souvent nombre de petits travaux à la maison : aider la mère, s'occuper du petit frère ou de la petite sœur, etc... Elles jouissent cependant de plus de liberté, ce qui leur permet de fréquenter le Centre Social Educatif de façon régulière. Nous pouvons donc prévoir pour elles un programme d'enseignement et des activités plus suivies. S'agissant de futures mères de famille, notre action auprès d'elles est particulièrement importante à un âge où elle peut s'exercer facilement, de façon régulière et profonde.

III. — PRINCIPES GENERAUX.

A la base de toute formation familiale entrent en ligne de compte trois idées fondamentales : économie, ordre, sens pratique.

Plus les ressources sont faibles, plus le sens de **l'économie** est important. Il faut apprendre à gérer un budget, à organiser son temps, à acheter les matières premières ou les denrées, à augmenter ses possibilités pour un même revenu.

L'ordre est la qualité première d'une maîtresse de maison. Ordre dans ses idées, dans l'organisation de son travail, ce qui amène inévitablement un gain de temps et une diminution de fatigue. Ordre aussi au sens le plus pratique du mot : une maison bien agencée, bien tenue, organisée en fonction du travail de la ménagère.

Le sens pratique enfin, doit influencer toute action de la ménagère. On a peu de choses, comment en tirer le meilleur parti ? Comment

faire face à toutes les situations ? Comment résoudre les petits problèmes familiaux journaliers : sortir d'un vieux vêtement un vêtement neuf d'enfant, etc...

Ces principes généraux, nous devons les faire acquérir à notre public, puis améliorer sans cesse les résultats obtenus. Pour cela, il faut avant tout perfectionner les connaissances des différentes « techniques » et en même temps créer des besoins nouveaux, nécessaires mais pas toujours sentis, qui puissent l'inciter à s'y intéresser activement. Quels moyens adopter pour arriver à ce résultat ?

Il faut que nos adolescentes ou nos femmes agissent elles-mêmes, qu'elles apprennent en réalisant quelque chose ; il leur faut une méthode active. Dans nos ateliers, nos auditrices seront placées au cœur du problème. Il faudra faire

naître chez elles le besoin réel d'un changement, d'une amélioration. Elles en mesureront la nécessité. Cette mise en condition intellectuelle sera soutenue par des opérations pratiques ; démonstrations et réalisations, se feront en ateliers.

Mais il ne faudra pas omettre la **connaissance correcte du geste**. Le but recherché étant défini, il importe qu'il soit atteint au mieux. Lorsqu'on apprend quelque chose, il faut l'apprendre correctement dès le début. Un point de couture mal réalisé ne doit pas être laissé pour compte, sous prétexte de vouloir avancer rapidement. Il est important d'insister dès le départ sur l'acquisition exacte des connaissances de base. Il est beaucoup plus difficile de corriger une mauvaise habitude, un geste mal appris que d'insister au début de l'apprentissage de ce geste, quitte à y perdre quelques heures.

IV. — METHODE.

Nous connaissons maintenant notre but : c'est la mise en condition de notre public en face de son rôle de femme, dans tous les domaines. Mais il faut que notre méthode soit adaptée à notre public et se conforme à ses exigences profondes.

a) **Méthode globale** : Ce sera d'abord une méthode globale. Nous connaissons la diversité des aspi-

rations de notre public. Pour répondre à ses besoins nous ne saurions établir un ordre de priorité. Notre éducation est un apprentissage de la vie de femme. Cette vie est faite d'un ensemble de choses ayant chacune leur importance. Le rôle d'une mère de famille est de savoir trouver des solutions aux problèmes qui se posent au fur et à mesure des jours.

- Comment préparer le biberon de bébé ?
- Comment préparer l'habit de travail du père ?
- Comment soigner l'enfant qui vomit ?
- Comment nourrir le frère qui souffre d'une crise de foie ?

De même que chez elles, nos au-

ditrices rencontreront ces diverses situations à n'importe quel moment, parfois toutes en même temps, de même au Centre Social Educatif, elles apprendront à coudre, à aménager, à cuisiner mieux, etc... simultanément.

b) **Méthode non formelle** : Notre but est la formation familiale. Nous ne préparons pas à un examen. Nous ne formons pas des ouvrières spécialisées. Nous voulons modifier le comportement de notre public en vue d'une amélioration de son niveau de vie. Les seuls critères de valeur que nous puissions avoir de notre enseignement sont les changements que nous pourrions constater dans l'attitude de nos femmes à l'occasion de l'organisation de leur vie de ménagère, d'épouse, de mère de famille.

Il s'ensuit que notre méthode ne peut être calquée sur une méthode scolaire.

c) **Méthode active** : La partie réservée à la pratique sera bien plus importante que celle réservée à la théorie. Le public apprendra en faisant quelque chose de concret et d'utile (par exemple des objets simples en apprenant les différents points de couture). Connaissant les besoins de notre public et l'urgence de ces besoins, il faut que, dès le début, son apprentissage se traduise par quelque chose dont il puisse se servir. Ainsi si l'on veut apprendre à installer un coin cuisine et à faire admettre l'utilité de cette installation, il faudra placer le public devant un cas concret en lui faisant, dans la mesure du possible, trouver lui-même différentes solutions au problème posé. Tout en le

conseillant, et de toutes façons en lui montrant, soit en réalité, soit en film, soit en dessin, un résultat satisfaisant dans ce domaine, il faut l'aider ensuite à concrétiser sur le plan personnel ses acquisitions.

d) **Méthode fonctionnelle** : Ce sera avant tout et surtout une méthode adaptée, qui sera fonction du niveau de vie du public et de ses possibilités. Nos femmes doivent sentir l'utilité des activités qu'elles trouveront au Centre Social Educatif. Elles doivent avoir l'utilisation directe chez elles, dans leur milieu, d'un enseignement bien pratique. Il faut que, dans l'équipement et l'aménagement d'un centre, nos auditrices ne soient pas dépayées. Le matériel utilisé lors des différents ateliers ou réunions doit être un matériel dont elles ont l'habitude de se servir ou qu'elles pourraient se procurer.

Dans les films, les brochures que nous mettons à leur disposition, elles doivent reconnaître des personnages, des situations, un équipement qui leur sont familiers. Les conseils que nous leur donnons, sont faits pour elles, en fonction de leur situation sociale et économique.

Prenons l'exemple suivant : Nous voulons leur apprendre à faire rationnellement leur lessive. Éliminons tout d'abord la machine à laver qu'elles ne peuvent acheter. Voyons maintenant de quel matériel elles disposent chez elles :

- eau courante ? fontaine ?
oued ?
- quel genre de bassines ? Si
elles n'en ont pas, n'est-il pas

possible de leur en faire acheter ?

- utilisent-elles le bois ? Ont-elles un kanoun ? Un réchaud à pétrole ?
- quel genre de séchoir leur conseiller ? Deux piquets de bois, une ficelle : c'est un minimum que chacun peut réaliser.

Nous sommes maintenant renseignés sur leurs possibilités. Nous devons alors diriger notre démonstration.

Pour être valable, notre enseignement doit reposer sur une connaissance approfondie du milieu. Il ne faut pas brusquer notre public, ni l'offusquer en lui proposant des connaissances nouvelles, des machines nouvelles qui ne sont nullement adaptables au milieu. Les nouveautés que nous voulons introduire doivent être sérieusement étudiées et soigneusement motivées. Elles doivent pouvoir être adoptées facilement par nos auditrices, et surtout être plus pratiques, plus efficaces, plus économiques que les méthodes traditionnelles appliquées jusqu'alors.

Nous ne saurions trop insister sur l'intérêt que peuvent présenter des expositions périodiques de travaux pour les familles du quartier ou du douar. Auditrices et même auditeurs verront ce qui a pu être réalisé et connaîtront, pour chaque objet confectionné au centre, le prix de revient, le temps nécessaire, le gain réalisé par rapport au prix du magasin, etc... C'est en définitive la meilleure façon d'intéresser le public et de l'amener à fréquenter le Centre.

Les activités des Ateliers Féminins

Les différentes activités de nos ateliers pour lesquelles des progressions ont été établies, peuvent se classer de la façon suivante :

- Entretien et confection de vêtements (dans cette rubrique entrent la couture, le tricot, le raccommodage).
- Cuisine familiale et alimentation.
- Travaux domestiques ou ménagers.
- Hygiène et puériculture.

I. — AMENAGEMENT DES LOCAUX.

Dans l'aménagement des locaux, il convient de tenir compte du caractère fonctionnel de la formation donnée dans les ateliers féminins. Un progrès ne doit pas systématiquement signifier pour notre public une dépense d'argent supplémentaire. Nous utiliserons donc dans

nos ateliers un matériel simple, celui que le public pourra utiliser chez lui ; si nous devons introduire un matériel nouveau, nous le ferons en fonction des possibilités économiques du public. Cependant, nous aurons souvent à introduire des nouveautés, à la portée des moyens des auditeurs ; dans le cas

d'un meuble nouveau par exemple, l'atelier du centre apportera sa collaboration, diminuant par là le prix de revient ; dans le cas de l'adoption d'un nouveau mode de cuisson des aliments, il faudra démontrer pratiquement les avantages (économie de temps et d'argent) compensant la mise de fonds initiale...

II. — ORGANISATION DES CYCLES D'ENSEIGNEMENT.

L'organisation des cycles d'enseignement doit tenir compte des deux impératifs suivants :

— Atteindre le plus de monde possible, donc prévoir des cycles assez courts pour permettre un renouvellement des effectifs.

— Assurer un enseignement familial complet, donc ne pas se borner à apprendre un seul genre de « techniques » mais aborder sous tous ses aspects la formation familiale. Pour les différentes activités, un groupe de 25 adolescentes per-

met une action valable. La rotation des différents groupes permettra le plein emploi des locaux et du personnel. Il est souhaitable que, dans la mesure du possible, une seule monitrice s'occupe entièrement d'un groupe pour tout ce qui concerne la formation familiale. Notons cependant que les travaux pratiques de cuisine ne pourront être conduits efficacement qu'avec des groupes de 8 à 10 auditrices ; pendant qu'une équipe est à la cuisine, le reste du groupe peut se livrer à des travaux d'exécution ayant déjà fait

l'objet de démonstrations et d'une mise en route (couture, tricot, etc...).

Nous ne saurions trop rappeler que la formation doit constituer un tout complet, rassemblant les divers enseignements qui concourent à un perfectionnement de l'individu tout entier. Trop de monitrices se bornent à la couture et au tricot et négligent certains aspects importants de la formation familiale. Certes, l'accent doit être mis là où les lacunes sont les plus importantes, mais il convient d'éviter à tout prix un déséquilibre dans la formation.

III. — DIRECTIVES PARTICULIÈRES.

Travaux de couture.

Ils peuvent être exécutés soit dans un atelier spécialement aménagé, soit dans une simple salle de classe. Il n'est pas indispensable d'habituer nos auditrices à la table de coupe très large. Elles auront souvent à travailler chez elles soit sur une simple table, parfois sur la maïda, soit par terre. Il faudra cependant leur montrer les avantages d'une grande surface plate où le tissu peut être étalé et taillé ; on pourra assembler deux tables ordinaires du centre par exemple.

Pour la démonstration, la monitrice utilisera un panneau en isorel mou. D'autres petits panneaux muraux permettront l'affichage de do-

cuments relatifs à des détails d'exécution. Les documents (affiches, dessins, photos, etc...) seront affichés au fur et à mesure du déroulement de la démonstration ; ils serviront ensuite d'aide-mémoire aux auditrices.

Un meuble de rangement (matériel de la monitrice, matériel collectif, matériel individuel) permettra de dégager les salles après les séances de couture et de faire naître ou de renforcer de bonnes habitudes d'ordre. L'atelier du centre pourra le confectionner.

Les machines à coudre seront placées sous les fenêtres ou de telle sorte que la lumière vienne de gauche.

Travaux de tricot.

Le même local peut servir d'atelier de couture et de tricot.

Enseignement ménager et cuisine.

Le Centre Social Educatif ne dispose pas toujours d'installations spéciales ; la monitrice utilise alors la salle habituelle prévue pour les activités féminines ou le foyer. L'aménagement de la salle et la mise en place du matériel se font toujours avant le début de la séance.

L'équipement du coin-cuisine devra comporter un évier, un plan de travail, un meuble de rangement et des appareils de cuisson simples (kanoun, pétrole, gaz...)

Plus qu'ailleurs peut-être, l'action du Centre Social Educatif dans le domaine de l'éducation familiale et ménagère, doit, pour être efficace, garder le caractère global de toute entreprise d'éducation de base et s'appuyer sur une connaissance approfondie du mode de vie des populations.

Le Foyer Féminin

I. — BUT.

Le foyer féminin se définit en fonction de son public et des besoins de ce public. Celles qui le fréquentent sont des mères de famille ou de futures mères de famille, vivant dans un monde en évolution, mais souvent très attachées à des traditions, d'un niveau économique faible, et presque toujours analphabètes. Nous avons aussi à considérer tout ce qu'implique pour elles leur condition de

femmes : maternités successives, emprise familiale importante, influence de la belle-mère, de la belle-sœur... sans compter l'entourage et l'opinion des autres (contrainte sociale). Autant de raisons qui rendent difficiles les possibilités d'amélioration ou même d'apprentissage en vue de cette amélioration.

En milieu urbain, les exigences de la vie citadine mettent obliga-

toirement les femmes en présence de la vie moderne. Les traditions urbaines musulmanes ont, par ailleurs, atteint un certain degré de perfectionnement dans de nombreux domaines : ameublement, art culinaire, broderie, règles de vie communautaire, etc... De ce fait, placée dans un milieu ayant d'une part des traditions de vie citadine et se trouvant d'autre part en pleine évolution, notre action sera plus diffi-

cile et plus délicate. Nous aurons à tenir compte des connaissances, du mode de vie de ces femmes, tout en facilitant leur intégration dans le monde moderne.

En milieu rural, les femmes sont plus difficiles à atteindre. La tradition y est généralement moins riche que la tradition urbaine. Les femmes possèdent très peu de connaissances en quelque matière que ce soit. Elles ont tout à apprendre. Notre premier travail est de leur

trouver des activités qui puissent les intéresser suffisamment pour les décider à fréquenter le Centre Social Educatif, où elles pourront acquérir les notions indispensables à l'amélioration de leur niveau de vie.

En milieu urbain comme en milieu rural, il s'agit d'abord d'éveiller l'intérêt, la curiosité des auditrices, de leur montrer toutes les possibilités d'amélioration de leur situation et de leur niveau de vie

que leur offre le Centre Social Educatif ; il faut vaincre les résistances du milieu pour les amener à venir librement au Centre. Nous aurons alors à répondre à tous leurs besoins conscients ou inconscients. A partir de leurs conditions de vie, de leurs réactions, de leur situation sociale, nous leur offrons un enseignement, des activités leur permettant d'assumer un rôle dans la collectivité où elles s'insèrent : famille, société.

II. — DIFFERENTS ASPECTS DE L'ENSEIGNEMENT DONNE AU FOYER FEMININ.

Entretien et confection de vêtements. Tricot.

Pas de cours de coupe : cela supposerait une progression régulière. Nous parons au plus pressé et à l'indispensable : utilisation de patrons pour la confection des vêtements de femmes, d'hommes, d'enfants.

L'accent doit être mis particulièrement sur le raccommodage qui double ou triple la durée d'un vêtement, la forme de confection la plus intéressante : comment, d'un vêtement usagé, faire un vêtement nouveau.

Cuisine familiale et budget.

Comment améliorer les menus traditionnels. Comment préparer des menus de régime. Notions de budget familial et par conséquent d'économie domestique. Des démonstrations seront organisées par la responsable du foyer.

Travaux ménagers.

Entretien de la maison, améliorations diverses pouvant être apportées, en tenant compte des différentes variétés d'habitation.

Puériculture.

Faire admettre que la venue d'un bébé se prépare : lorsqu'il vient au monde, il doit trouver un berceau, des vêtements. Comment nourrir ce bébé : allaitement, biberon, sevrage, etc... Quels soins donner au nourrisson : bain, habillement. Quelle attitude avoir en face d'une maladie éventuelle.

Hygiène familiale.

Introduire les notions de propreté élémentaire : propreté corporelle, vestimentaire. Hygiène de l'habitation (aération, W.-C., etc...).

Problèmes de la vie conjugale et familiale.

Rôle de l'épouse et de la mère. L'éducation des enfants. Adaptation à la vie moderne.

Initiation aux problèmes de vie sociale et civique.

Fonctionnement des divers organismes existant dans le quartier ou dans le village. Comment entreprendre les différentes démarches (sécurité sociale, allocations fami-

liales, inscription des enfants dans un établissement scolaire, etc...), quels sont les droits et les devoirs des travailleurs. Problème du travail en général.

Notions de coopération.

Les femmes peuvent aussi prendre la responsabilité d'une coopérative. Le choix des coopératives sera motivé par les besoins locaux ou régionaux : coopératives de vêtements de tricot, de volailles, d'œufs, de lavage, etc...



Séances récréatives.

Les femmes ont besoin de se distraire. Partagées entre leur rôle d'épouse et de mère, les petits travaux journaliers, leurs soins personnels, elles n'ont pas souvent l'occasion de pouvoir le faire. Nous pouvons leur offrir des distractions éducatives. Une très grande prudence doit être observée dans le choix des programmes des séances récréatives afin de ne pas choquer les mœurs locales, ce qui entraînerait la désertion du Centre Social Educatif.

III. — ORGANISATION D'UN FOYER FEMININ.

La salle doit être agréable et accueillante. Dans l'idéal, ce devrait être un genre de logement analogue à celui des auditrices, pourvu de toutes les améliorations possibles. Tout au moins, il faut que ce soit une pièce permettant des démonstrations dans les domaines que nous venons de citer. Dans tous les cas, il faut veiller à ce que la

salle du foyer soit réservée uniquement au public féminin et possède, si possible, une entrée indépendante.

Les femmes ne peuvent fréquenter le foyer de façon régulière. Il est donc impossible de prévoir une progression normale ou un enseignement systématique. Nous ne

pouvons en outre exiger de ces femmes une discipline que nous exigeons de nos adolescentes.

Très souvent, les femmes viennent d'abord pour faire de la couture ou apprendre le tricot. Dans un premier temps, afin d'attirer le plus de monde possible, nous resterons à leur disposition et notre

foyer sera une sorte d'atelier de dépannage. Puis nous passerons rapidement à une deuxième étude ; nous devons organiser des démonstrations, des causeries, ayant pour thèmes ceux que nous avons cités plus haut :

- Comment préparer une purée pour bébé ;
- Comment faire un colis ;

— Comment remplir un imprimé, etc...

Il serait souhaitable qu'un calendrier de ces activités puisse être établi. Nos femmes sauraient ainsi que, telle semaine serait consacrée aux soins du bébé, qu'à partir de telle autre, on commencerait à confectionner des robes, qu'à telle date commenceraient des causeries relatives aux organisations socia-

les, etc... Pour éviter une trop grande dispersion des efforts de la monitrice, des groupes peuvent être constitués en fonction de l'objet en cours de fabrication ou du thème choisi.

Dans un troisième stade, on pourrait prévoir la création de coopératives, pour lesquelles les femmes mettraient en pratique les connaissances acquises au foyer féminin.

2^e Trimestre

ACTION DES CENTRES SOCIAUX ÉDUCATIFS en faveur de l'élévation du niveau de vie

LA journée pédagogique du 2^e trimestre 1960, avait pour thème : l'action des Centres en faveur de l'élévation du niveau de vie des populations, (coopératives, associations, communautés de travail...).

L'accent a été mis sur l'objectif essentiel d'une véritable éducation de base, objectif qui consiste d'abord à amener la population à vouloir un mieux-être et avoir la volonté de l'acquiescer elle-même en partant de ses possibilités. L'action des moniteurs des Centres Sociaux Educatifs, plus particulièrement de ceux qui s'occupent des ateliers, de l'agriculture, de l'éducation familiale, est d'arriver, à partir de moyens matériels modestes et grâce à une technique simple, à démontrer à nos auditrices et auditeurs qu'ils peuvent transformer, améliorer leurs conditions de vie et qu'ils sont en définitive les premiers à être responsables de leur destin. Quoi de plus beau que de donner à l'homme confiance en ses possibilités et n'est-ce pas une belle action que d'en faire un être responsable ?

Certes, l'élévation du niveau de vie relève de données économiques (plans d'industrialisation ou d'amélioration de l'agriculture, formation professionnelle...) qui sont l'œuvre des autorités gouvernementales et qui sont à

résoudre à l'échelle du pays. Si ces données sont loin d'être connues de notre public, notre action s'exerce d'abord dans le milieu familial ou au sein des collectivités de type traditionnel, sera normalement amenée à déborder ce cadre traditionnel pour s'insérer dans un cadre plus large, cadre en pleine évolution et dépendant, lui, directement des programmes économiques généraux. Au niveau des Centres Sociaux Educatifs, tracer un programme d'action possible et réalisable à partir des moyens éducatifs et du matériel que nous possédons, doit être le souci majeur d'un Chef de Centre et de son équipe. L'amélioration du niveau de vie en pays sous-développés, compte-tenu des différentes catégories de public, suppose une action multiple visant à une lutte acharnée contre le sous-emploi. Elle consiste pour les adolescents à leur assurer une initiation professionnelle, s'orientant vers le placement dans les Centres de Formation Professionnelle ou directement dans une foule de petits métiers

dont nous devons dresser l'inventaire. Pour les adultes cette action suppose aussi l'amélioration des conditions de vie et des moyens de production traditionnels, à savoir l'amélioration de l'habitation, de l'ameublement, des procédés de culture ou d'élevage.

Dans les deux cas notre action doit se traduire par une moins criante pauvreté ou, si l'on est plus ambitieux, (et on doit l'être) par un mieux-être appréciable. Cette action restera essentielle tant qu'il y aura autour de nos centres des hommes qui souffrent de la faim, du sous-emploi, qui habitent dans des taudis et qui ne tirent pas le meilleur parti des moyens dont ils disposent. Cette action est possible ; il y a maints petits travaux à accomplir, une quantité d'initiatives qui peuvent procurer des emplois dans l'immédiat et dans le futur, ou améliorer les conditions de vie. Ainsi de multiples formes d'associations, de coopératives, d'organisations communautaires, peuvent donner à une collectivité le sens de l'or-

ganisation, d'un meilleur rendement technique et, partant, d'enrichissement.

L'objet de la réunion pédagogique n'a pas été de tracer un programme théorique de tout ce qui peut être entrepris, mais de

dresser le bilan des réalisations, des initiatives, des projets des Centres en faveur de l'élévation du niveau de vie. La plupart des initiatives consistent, sous des formes différentes, d'une part, à donner aux auditeurs des possibilités d'amélioration de leur

condition de vie en faisant appel à leur travail et à une participation financière minimale représentant le prix de la matière première, d'autre part, à lutter contre le sous-emploi qui est la plaie numéro un des pays sous-développés.

AMELIORATION DES CONDITIONS DE VIE

Le Centre Social Educatif offre au public, ses locaux, son matériel et les conseils techniques de son personnel. Les auditeurs nous consacrent leurs moments de liberté. On a pu les amener à fabriquer des **meubles** plus adaptés et plus pratiques, à pouvoir entreprendre différents tra-

vaut de serrurerie, à améliorer les conditions de **logement** (coin cuisine, coin bébé, ouverture de fenêtre, pose de cheminée...), à les initier au **bricolage domestique** (peinture, prise de courant, réparations diverses...). Les femmes ont pu utiliser des machines achetées en commun (ma-

chines à coudre, à tricoter...), réaliser pour elles-mêmes ou pour leur famille des **travaux de couture** (robes, layette, trousseaux de mariées...). Les plus courageux ont construit des **ruches**, des **moutilliers** et obtenu ainsi de nouvelles ressources d'appoint.

ACCES AUX METIERS

Les Chefs de Centre n'ont pas manqué de souligner l'intérêt qu'il y avait à utiliser les possibilités offertes par les institutions existantes. Les Centres Sociaux Educatifs ont un rôle important à jouer dans l'**orientation** des auditeurs vers la F.P.A., vers les Offices publics ou privés qui donnent une formation professionnelle à des stagiaires sachant simplement lire et écrire. Notons l'effort de certains chefs de centre pour **placer direc-**

tement les auditeurs dans les entreprises soit en jouant simplement le rôle d'un bureau d'orientation et de placement, soit en organisant des **sections** de préformation ou formation **sur mesure** : garçons de courses, garçons de restaurant, aides familiales, pompistes (après entente avec les Sociétés distributrices d'essence), vendeuses (après formation spéciale comme celle donnée au cours de l'expérience réalisée à Alger avec le C.A.E.E.S.),

emplois communaux ruraux, tailleurs de vigne (après cours organisés en liaison avec la S.A.P.) etc... Il y a également une foule de **petits métiers** qui demandent un matériel de base peu important et qui offrent des possibilités certaines dans les villes et même dans quelques villages (photographes sur un souk, réparateurs de bicyclettes, laveurs de voitures, laveurs de vitres, couturiers dans les douars, soudeurs...)

ACTION COOPERATIVE

Dans certains Centres les auditeurs ont pu se grouper soit pour lancer une **mutuelle de soins**, soit pour entreprendre en commun l'**amélioration de la source ou de la route du village**. D'autre ont pu lancer de véritables **petites coopératives** : entre-

prises **d'installation électrique** dans les villages en cours d'électrification, **confection de poteries**, tissage de **couvertures, burnous, tapis** et fabrication de **barpaings** ou d'agglomérés, jardins **potagers, coopérative-laverie** de linage et repassage dans les villes

ou villages où existe une grosse collectivité.

L'énumération de ces initiatives montre que l'amélioration des conditions de vie est une action possible, une action qui doit attirer en premier l'attention des Chefs de Centre.

NUMERO SPECIAL

LE SERVICE DES CENTRES SOCIAUX EDUCATIFS poursuit actuellement la mise sur pied d'une Association pour le Développement des Coopératives d'Education de Base. Le Bulletin n° 16 conçu sous forme de Numéro Spécial sera consacré entièrement aux questions coopératives.

LA FORMATION DES CHEFS DE CENTRE

(Stage du 20 Avril au 30 Juin 1960)

Sans minimiser le rôle joué par les moniteurs et les adjoints des Centres Sociaux Educatifs, il n'est pas exagéré de dire qu'un Centre dépend avant tout des qualités et de la valeur de son directeur. Les responsabilités du Chef de Centre sont grandes. Connaître la collectivité où s'exercera l'action du Centre Social Educatif, organiser les programmes des différentes activités et aussi ceux des campagnes, assurer la direction administrative et pédagogique du Centre, coordonner l'ensemble des activités, contrôler, conseiller, former son personnel, assurer les liaisons indispensables entre le public et les institutions

traditionnelles, être lui-même éducateur et assurer personnellement la responsabilité de certaines activités, sont des tâches passionnantes certes, mais délicates, nécessitant une culture générale sérieuse, une large ouverture d'esprit sur les aspects multiples de la lutte contre le sous-développement, des qualités d'organisateur et d'animateur, un amour du métier et des hommes de ce pays, que ne saurait remplacer aucune spécialisation si poussée soit-elle. Ces exigences permettent de dégager les grandes lignes du programme du stage de Chefs de Centre.

PROBLEME DU SOUS-DEVELOPPEMENT ET DE L'EDUCATION DE BASE

L'éducation de base a pour objet de « faciliter aux individus l'accès à un niveau social et économique supérieur ». Elle touche à toutes les techniques indispensables à l'évolution des collectivités. Faire connaître aux futurs

chefs de centre les différents aspects qu'offre le sous-développement dans le monde constitue une introduction nécessaire pour faire comprendre les impératifs de cette éducation de base que doivent dispenser les Centres Sociaux Educatifs.

Les institutions internationales de l'Education de Base

Les stagiaires furent appelés à faire des exposés sur des expériences d'Education de Base réalisées au Mexique, à la Jamaïque, en Afrique Noire, au Maroc.

CONNAISSANCE DU MILIEU ALGERIEN

Cette connaissance est indispensable car, à la différence des institutions traditionnelles qui s'adressent à une catégorie déterminée de la population et parfois même à une certaine part de l'individu, suivant qu'il est paysan, ouvrier, malade, etc..., l'Education de Base, elle, prend une collectivité pour cadre de son action. Or, comment agir sur cette collectivité sans en connaître d'abord les modes de vie, les caractéristiques et parfois même les réticences ? D'où l'importance de l'étude des mœurs, des traditions, des modes de vie, des techniques, des concepts de civilisation des populations de ce pays.

Milieu algérien

Une série de cours sur le milieu algérien, l'enquête sociologique, les institutions traditionnelles ont per-

mis aux stagiaires de se familiariser avec les problèmes de la connaissance du milieu :

Influences historiques sur la géographie actuelle de l'Algérie, le milieu géographique — La démographie algérienne — Les différentes activités économiques : agriculture, industrie, commerce, plan de Constantine — Les perspectives agricoles et industrielles — le sous-développement Algérien, le sous-développement rural, le sous-développement industriel, le sous-développement culturel et techniques de passage.

Nous ont apporté leur concours :
M. PERRIN, Administrateur, Services Economiques et Sociaux ;

M. JANSSEN, Directeur du Centre Algérien d'Expansion Economique et Sociale ;

M. COLSON. Ingénieur au Centre Algérien d'Expansion Economique et Sociale.

L'enquête sociologique

Ce n'est qu'à partir des données recueillies lors de l'enquête sociologique que pourront se dégager, pour le Chef de centre, les orientations directrices du programme d'action, d'où une initiation théorique aux méthodes de l'enquête sociologique et la réalisation d'enquêtes dans les régions de Kaddous et Tixeraine, le bidonville de Mahieddine et la Cité Dessolier à Alger et les villages de regroupement de Rovigo.

Liaisons avec les institutions existantes

Des représentants de différentes institutions traditionnelles, admi-

nistrations communales, enseignement, formation professionnelle, enseignement technique, Santé Pu-

blique, Services Agricoles, ont exposé aux stagiaires les objectifs propres de leurs institutions spé-

cialisées et ont insisté sur la nécessité des liaisons que leurs services doivent avoir avec le nôtre.

LES ACTIVITES DES CENTRES SOCIAUX EDUCATIFS

Les activités d'un Centre Social Educatif sont nombreuses : éducation sanitaire, domestique et rurale, éducation coopérative, préformation professionnelle, alphabétisation, amélioration du niveau de vie... Les objectifs et les méthodes de chacune de ces activités doivent être connus des futurs chefs de centre. Si l'ampleur et la diversité des tâches à assurer ne permettent pas de donner aux stagiaires une formation complète dans les différents domaines d'action de l'Education de base, encore

faut-il leur assurer une information très poussée au cours des stages. Cette information aussi exhaustive que possible doit, non seulement préparer les futurs chefs de centre aux responsabilités qui les attendent, mais aussi les persuader du caractère éducatif de leur métier. Le Chef de centre n'est pas seulement pour son personnel le responsable et le supérieur hiérarchique, mais également un guide, un animateur ; il lui faut s'initier aux techniques pour jouer son rôle de conseiller et pour pouvoir con-

trôler et guider les membres de son équipe, souvent venus, avec leur qualification, d'horizons bien différents. Aussi chaque « technique » importante de l'éducation de base a-t-elle constitué le centre d'intérêt d'une semaine de stage. Chaque fois que cela a été possible, le concours des spécialistes de ces différentes activités a été sollicité. Les stagiaires ont été souvent amenés à faire eux-mêmes des exposés, à relater leurs expériences, à diriger eux-mêmes des leçons ou des démonstrations.

LES ATELIERS MASCULINS ET PROBLEMES INDUSTRIELS

Le programme a porté sur les ateliers des Centres Sociaux Educatifs (organisation et gestion), le rôle du moniteur (préparation de la leçon, contrôle de la leçon...) les méthodes des ateliers dans l'enseignement technique, les méthodes pédagogiques de la F.P.A., les pro-

grammes et les progressions des Centres Sociaux Educatifs, ce que doit être une leçon d'atelier dans un Centre Social Educatif. Les stagiaires ont assisté à des leçons modèles faites par des moniteurs de Centre d'Application et se sont exercés à en faire la critique. Nous

ont aidés au cours de cette semaine :

M. TILLIER, Inspecteur de l'Enseignement Technique,

M. MAUGIUS, Inspecteur du Travail, Chef du Service de la F.P.A.

EDUCATION FAMILIALE ET MENAGERE

La visite de la Maison de l'Artisanat a permis de donner un aperçu des possibilités d'action dans nos ateliers féminins. Ces derniers ont fait l'objet d'une étude approfondie : équipement et organisation, les différentes catégories de public, le foyer féminin, les progressions, le rôle de la monitrice, etc... Mais l'importance et la complexité de la question féminine en milieu musulman nous a amené à faire une série d'exposés sur les problèmes qui se posent à

la famille musulmane, à la jeune fille musulmane, et à organiser des débats sur ce que doit être l'évolution de la famille musulmane. Les différentes techniques de la « formation familiale » ont été étudiées : coupe, couture, cuisine, entretien de la maison, puériculture, etc... Pour chacune de ces disciplines des progressions ont été proposées ; on a insisté particulièrement sur l'aspect global de la formation familiale en soulignant la nécessité de faire sentir cet aspect global à nos monitrices. Les

stagiaires ont en outre assisté à des leçons modèles faites par les monitrices des Centres d'Application. Au C.F.E.B. nous avons eu le concours de Mlle GUEPRATTE, Inspectrice de l'Enseignement Technique et de Mme BACCI, Professeur au Collège Technique d'Hussein-Dev. Grâce à l'amabilité de Mlle BERNARD, Directrice de l'Institut ménager Agricole, des cours ont été donnés à nos stagiaires par Mmes CHALAN, COUDAU et GRASSET, Professeurs dans cet établissement.

ACTION AGRICOLE

M. CHELLIG, Ingénieur au Service du Paysanat a, dans une série de cours, fait connaître les problèmes qui se posent aux fellahs Algériens. M. MUNICHOY,

Inspecteur de l'Enseignement Agricole, nous a parlé des expériences faites par l'école primaire en milieu rural. M. HAUVILLE, Ingénieur des Services Agricoles a traité de

l'arboriculture et des cultures maraîchères. A l'Institut Ménager Agricole d'El-Biar ont été traitées les questions concernant l'aviculture, le petit élevage, et le lait.

LES PROBLEMES DE LA SANTE.

Cette semaine d'études, consacrée aux problèmes sanitaires et de secrétariat social, a été organisée sous le contrôle technique du Dr RUFF, Chef du Service de Santé Scolaire et Universitaire. Les sujets suivants ont été traités : tuberculose, paludisme, les petites mala-

dies, les problèmes de nutrition, les problèmes du nourrisson, le fonctionnement du Secrétariat Social, le fichier Social. Les stagiaires visitèrent le Centre de transfusion de Mustapha et le Centre Régional d'Education Sanitaire du Professeur LACROIX. Des exposés

ont été faits sur ce que doit être l'éducation sanitaire dans un Centre Social Educatif. Des travaux pratiques de secourisme furent organisés à l'infirmierie de Tixeraine. Le Docteur ANDARELLI traita de l'organisation des Services de Santé en Algérie.

L'ENSEIGNEMENT GENERAL

La lutte contre l'analphabétisme dans le monde, les méthodes de scolarisation, la pédagogie spéciale des différentes disciplines de l'en-

seignement général dans l'Education de Base (langage, méthode de lecture, d'écriture, de calcul), constituent la matière essentielle du

programme de cette semaine. Les stagiaires eurent l'occasion d'assister à de nombreuses leçons et d'en faire eux-mêmes.

LA COOPERATION

M. BURKHARDT, chargé de mission à la Direction du Plan (coopératives), Secrétaire général de l'Association de la Coopération en Algérie, fit les conférences sui-

vantes : l'institution coopérative, origine du mouvement coopératif, caractère distinctif et règles de fonctionnement, différentes formes de coopératives, organisation admi-

nistrative, la coopérative dans le monde, l'Education coopérative, la coopérative dans les pays en récent développement, la coopérative en Algérie.

LES TECHNIQUES AUDIO-VISUELLES

L'Education de Base ne peut s'adresser à un large public que si elle utilise les moyens audio-visuels modernes. Aussi les stagiaires eurent l'occasion d'apprendre à manier correctement les appareils existants dans les Centres Sociaux Educatifs : magnétophone, projecteur fixe, appareil de cinéma, etc... Des exposés furent faits sur le rôle des moyens audio-visuels dans l'Education de Base, sur l'utilisation pédagogique des brochures éditées par le Service, des affiches, des films, etc... Les stagiaires participèrent eux-mêmes à la réalisation des documents suivants : brochure de lecture pour adolescents ruraux (qui paraîtra cette année), deux films fixes, l'un sur le paludisme, l'autre sur la coopération (qui verront le jour également cette année). Ils ont participé également à la construction d'un « gourbi » modèle qui a

servi à réaliser un film fixe et qui permettra à l'équipe pédago-

gique de faire des recherches intéressantes.



Première prise de vue du film fixe « Le Gourbi »

Les stagiaires participent à la construction d'une habitation traditionnelle. Cette dernière servira à étudier les améliorations possibles : évacuation des fumées — aération — aménagement intérieur — meubles de rangement — organisation extérieure (cabinets



pouailler, etc...). Ces améliorations pratiques pourront alors être proposées aux habitants de ce genre de « gourbis ». Il convient en effet de ne recommander que des aménagements parfaitement adaptés à ce qui existe et n'exigeant que du travail ou un minimum de dépenses immédiatement rentables.

LA STRUCTURE DU SERVICE DES CENTRES SOCIAUX EDUCATIFS

Un chef de centre ne peut assumer pleinement les objectifs qui lui sont tracés s'il ne connaît pas les règles de gestion d'un centre et la structure administra-

tive dans laquelle il se trouve placé. Une série d'exposés traita des points suivants : plein emploi des bâtiments et du personnel, organisation pédagogique (établis-

sement des emplois du temps et des programmes d'activités, contrôle des moniteurs), fonctionnement administratif, budget..., structure administrative du service.

CONCLUSION

Cet aperçu du programme général du stage donne une idée de l'ampleur des sujets sur lesquels le Chef de centre doit être informé pour pouvoir mener à bien la direction de son Centre. L'information donnée reste encore imparfaite ; sans parler des difficultés d'ordre matériel, le C.F.E.B. reste

encore limité en personnel, en particulier en instructeurs qualifiés. Ce stage aura du moins un mérite, celui d'avoir fait entrevoir aux futurs chefs de centre les multiples aspects de l'éducation de base, et certaines possibilités d'action en matière d'élévation du niveau de

vie des populations. Il restera encore un grand nombre de moyens d'action à découvrir, dont il faut préciser les modalités. Ce sera le travail de tous, aussi bien au C.F.E.B. que dans les centres, tant il est vrai qu'en matière d'éducation de base, la tâche à accomplir demeure toujours très grande.

Au Centre Social Éducatif
de la Redoute

*Une initiative
en faveur de l'accession
des jeunes filles au métier :*

Cours de formation de vendeuses

Le Centre Social Éducatif se propose d'améliorer le niveau de vie des populations. Un des moyens d'y parvenir est de procurer un emploi aux jeunes.

En ville, où les coutumes traditionnelles ont éclaté, le problème de l'emploi pour l'élément féminin commence à se poser. Pour favoriser l'émancipation des jeunes filles il est donc bon d'exploiter cette tendance.

Ainsi donc, deux des buts des Centres Sociaux Éducatifs se trouvent atteints du même coup :

- élever le niveau de vie des populations
- aider à l'émancipation de l'élément féminin.

Le métier auquel nous avons pensé est celui de vendeuse :

- 1) Il est à la portée des adolescentes qui s'adressent à nous (rares sont les professions où le manque d'instruction n'est pas un handicap majeur).
- 2) Il convient parfaitement aux jeunes filles.
- 3) Il bénéficie d'un préjugé favorable par rapport à d'autres métiers (femmes de ménage...)
- 4) C'est un métier tertiaire dont l'apprentissage n'exige pas des formalités longues et complexes.



Pour organiser ce cours de vendeuses, je me suis adressé à Monsieur JANSSEN Directeur du C.A.E.E.S. qui m'a mis en relation avec le groupe de travail « Consommation et Distribution » présidé par Monsieur SPENGLER.

Après plusieurs réunions qui se sont tenues au C.A.E.E.S. et au Centre Social Éducatif de la Redoute, le groupe de travail a mis au point le programme de cette préparation qui devait durer deux mois et demi.

Les élèves ont été recrutées dans les quartiers de la Redoute et de la Cité Mahieddine.

Cette expérience a débuté le 20 Avril. Elle a bénéficié des concours bénévoles de plusieurs ingénieurs ou Chefs d'entreprise appartenant aux différents secteurs commerciaux, recrutés grâce à l'obligeance du Syndicat industriel et Commercial de la Jeune Chambre Economique qui avaient bien voulu pressentir dans ce sens certains de leurs adhérents.

Cet enseignement aussi théorique que pratique portait sur les points suivants :

- Les principes de la vente au détail (rôle du détaillant, prix et services, etc...)
- Qu'est-ce qu'un bon vendeur (les qualités du vendeur, la connaissance du client, le désir de vendre...)
- Comment réussir dans le métier.
- Rapports du vendeur avec son patron.
- Rapports du vendeur avec les autres vendeurs.
- Rapports du vendeur avec le client.
- Le client.
- Le magasin.
- Rapports du vendeur et du magasin (hygiène et propreté, attitude dans le magasin, présentation des marchandises, etc...)
- Le téléphone.
- Les réclames — les rendus.
- la vente proprement dite (psychologie de la vente, emballage, livraison).

A l'issue de chaque cours théorique, des exercices pratiques étaient exécutés : mimodrames de vente au cours desquels chaque élève a pu s'exercer à accueillir le client, s'exprimer correctement, répondre aux réclamations, rendre la monnaie, etc... sans laisser dans l'ombre la formation générale requise, c'est à dire la pratique courante du calcul écrit et mental ainsi que les opérations manuelles d'encaissement.

Ces exercices pratiques ont eu lieu dans des conditions aussi proches que possible de la réalité, grâce au concours de la « Nationale » Caisse Enregistreuse qui a bien voulu mettre à notre disposition une additionneuse et une caisse enregistreuse.

Les stages pratiques se sont

Les cours ont eu lieu trois fois par semaine. Le nombre d'auditrices inscrites était de 42 dont 30 étaient régulières. Les cours pratiques qui consistaient en des stages dans des magasins n'ont été suivis que par 18 élèves (fidèles à la doctrine du Service des Centres Sociaux Educatifs, nous n'avons fait pression sur personne).

déroulés dans les grands magasins suivants : Galeries de France, Monoprix, Droguerie « Le client Roi », Etablissements Veuve Cote où les jeunes filles ont été placées en contact avec la réalité de la vente.

A l'heure actuelle, les stagiaires qui ont voulu travailler ont été engagées, soit par l'entreprise où s'était effectué le stage, soit par d'autres magasins.

Il serait prématuré de considérer cette expérience ainsi conduite comme concluante. Elle est cependant encourageante. Car elle a suscité autant de la part des élèves que des professeurs bénévoles et des commerçants, un tel intérêt que nous nous proposons de la renouveler à partir du 1^{er} octobre prochain sur un plan plus large : la formation se poursuivrait sur 3 mois au lieu de deux et le complément d'enseignement général serait dosé proportionnellement aux lacunes des élèves.

Mais cette deuxième promotion qui pourrait réunir des candidates de 16 à 18 ans et plus ne saurait évidemment être mise en route que si les employeurs continuent à s'y intéresser. Nous espérons qu'ils voudront bien nous prêter leur concours comme ils l'ont déjà fait avec un dévouement auquel nous nous plaçons à rendre hommage.

M. OULD AOUDIA
Inspecteur des C.S.E.
Circonscription d'Alger-Est



(14 Juillet - 1^{er} Septembre 1960)

Stages d'étudiantes métropolitaines

LES Centres Sociaux Educatifs ont reçu cette année trente huit jeunes filles métropolitaines, toutes Assistantes Sociales ou futures Assistantes Sociales diplômées d'Etat, pendant les deux mois d'été.

Réparties parmi les centres qui venaient d'être mis en veilleuse pour les activités éducatrices (du 14 juillet au 1^{er} Septembre) ces jeunes filles se sont trouvées très brusquement plongées dans le vif des « réalités algériennes » qu'elles avaient voulu découvrir.

Elles ne connaissaient pas l'Algérie, ni les milieux musulmans autrement qu'à l'occasion de démarches pour les ouvriers nord-africains en France. Elles ne savaient pas vraiment ce qu'étaient les Centres Sociaux Educatifs. On peut comprendre leur inquiétude première.

Et pourtant, très vite, elles ont été gagnées par la valeur de la tâche à accomplir. Très vite, elles ont su comprendre le sens de l'action sanitaire et éducative entreprise par les Centres Sociaux — Nombre d'entre elles sont reparties avec regret et songent à revenir lorsque leurs études seront terminées.

Toutes parlent de l'enrichissement humain que leur a apporté ce stage.

Sur le plan pratique ces jeunes filles ont eu des activités assez variées :

— Certains gros centres, Mahieddine, Bel-Air, Rovigo, St-Leu ou St-Maur en Oranie, ont fait appel avant tout à leurs qualités d'infirmières compétentes — pour soigner la clientèle habituelle et pallier au manque de personnel sanitaire particulièrement marqué en été.

Mais d'autres jeunes filles ont pu entreprendre une action plus spécialisée :

— C'est ainsi que deux d'entre elles se sont proposées volontairement pour continuer l'œuvre entreprise dans les regroupements des environs de Lamartine près d'Orléansville — où un repas en plein air groupant par petites équipes près de trois cents enfants de 4 à 14 ans a pu être maintenu tout l'été — Nous n'insisterons pas sur tout le profit qui peut être tiré d'une expérience de ce genre au sein d'une population particulièrement deshéritée

et déracinée, tant sur les plans éducatif et sanitaire, que sur le plan médical et documentaire .

— Ici, une des jeunes filles procédait à une enquête avicole, pendant qu'une autre faisait partie d'une équipe de recensement et participait au planning de la reconstruction.

— Ailleurs deux jeunes filles étaient chargées d'organiser un centre de loisir pour un groupe de garçons de 7 à 12 ans.

Ailleurs encore c'est à leur formation plus nettement spécialisée d'Assistants Sociales que l'on a fait appel pour débrouiller et faire aboutir des enquêtes compliquées — et des échos de sources variées nous sont parvenus félicitant les stagiaires de l'autorité avec laquelle elles avaient su servir d'intermédiaires vis-à-vis de la Sécurité Sociale, de l'Inspection du Travail, ou des patrons.

Toutes ont profité de ces différentes activités de base pour établir un contact humain avec les familles qu'elles allaient visiter à domicile, conscientes de la nécessité d'une éducation de la population en ce qui concerne la femme et le petit enfant.

C'est ainsi que certains des douars reculés de la vallée du Chéelif ou de l'Oranie ont reçu la visite hebdomadaire de jeunes filles armées de cuvettes et de savon qui ont réussi très vite à apprivoiser les jeunes femmes effrayées à l'idée de baigner leurs bébés.

La lecture des rapports de fin de stage est riche en enseignements sur les problèmes qui se posent chaque jour aux équipes de nos centres — et c'est pourquoi il faudrait presque publier in extenso chacun de ces rapports.

En voici QUELQUES EXTRAITS

DE BRIGITTE CORNUAU, STAGIAIRE
A ORAN-LAMUR

a) AU DISPENSAIRE

Pendant un soin quelconque, essai de contact avec les femmes, les enfants très accueillants, prêts à un rapprochement et non une réticence comme je le pensais au départ.

Evolution lente mais qui est devenue amicale — Tous arrivaient à se confier, à parler de leurs problèmes personnels alors que les premiers jours ils rentraient dans le dispensaire sans dire bonjour et repartaient sans dire merci ni au revoir.

Certains qui venaient sales et auxquels je demandais gentiment, sans brusquer, de revenir le lendemain, propres et lavés, entraient avec leurs « habits du dimanche » et luisants de propreté et non une fois, mais tous les jours.

Sourires confiants et illuminés chez les plus renfermés.

Beaucoup de femmes me demandaient des conseils pour leurs enfants sur le plan sanitaire mais également éducatif au cours des soins.

L'inconvénient fut une trop grande densité de travail à fournir en quelques heures et qui ne permit pas l'approfondissement de chacun.

En moyenne 70 piqûres, 70 pansolements en passant du plus petit « bobo » à celui d'une brûlure de tout le corps — quelques vaccins — sérums anti-tétanique et conseil en cas de toxicose — ophtalmie purulente — otite, etc... petite distribution de médicaments.

b) SERVICE SOCIAL A L'INTERIEUR DU CENTRE

Des lettres à rédiger pour la Sécurité Sociale, une administration quelconque — conseils pour la scolarisation des enfants — interrogatoires sur le curriculum vitae en vue de la recherche d'un travail.

DE MONIQUE MARCHAND, STAGIAIRE AU C.S.E. DE PERREGAUX

« Ces femmes finissent par sourire et se décontracter devant la personne qui s'occupe d'elles avec tant soit peu de respect de leur dignité et de leurs coutumes — Dès le moment où elles reconnaissent une sympathie discrète et sincère elles s'attachent à

vous et réciproquement — Cela est évidemment bien plus aisé avec les enfants qui répondent sans peine à un sourire amical, et qui font alors impeccablement ce que vous leur demandez, même s'il s'agit de se laver un peu... Tous les enfants se ressemblent ».

DE GABY CARLIER, STAGIAIRE AU C.S.E. DE ST-MAUR

« C'est avec regret que nous avons quitté notre poste. Deux mois de stage c'est vraiment peu... Devant l'immensité de la tâche à accomplir en Algérie, nous ne pouvons que féliciter de leur heureuse initiative, les promoteurs des Centres Sociaux Educatifs. Le dispensaire qui est une petite parcelle de ce centre se doit en tant que partie intégrante de cette œuvre dite « sociale » de ne pas se limiter à une action purement médicale, il lui faut en plus exercer une action éducative de base à la portée de tous, un enseignement succinct et utilitaire adapté au milieu portant sur l'hygiène individuelle et collective, l'hygiène alimentaire, la puériculture, en ayant soin d'avancer dans des différents domaines avec une grande délicatesse ».

Et par ailleurs... « Je suis très heureuse d'avoir effectué un séjour en Oranie dans le cadre des Services Sociaux et quelle que soit la tournure des événements qui déchirent nos deux pays, je ne pourrai oublier les amitiés solidement nouées là-bas.

DE GISELE VANDEWALLE, STAGIAIRE AU C.S.E. DE RIVOLI

« En conclusion nous pouvons dire que durant notre séjour les activités médicales ont dominé. La période la plus intéressante fut celle située entre le 13 juillet et le 4 Août temps pendant lequel nous pouvions nous rendre dans les douars, avoir des contacts avec les membres des différentes familles, entrevoir avec eux quelques améliorations, le plus souvent matérielles que l'on pouvait réaliser. Notre action devait s'appuyer sur les besoins réels observés et exprimés par les intéressés.

Il nous reste à souligner l'accueil spontané généreux et désintéressé que nous ont toujours témoigné les familles musulmanes résidant dans les douars ce qui nous montre que notre action se situe sur le plan humain d'abord sans être liée aux préoccupations politiques ».

DE LEONY MASSE, STAGIAIRE AU C.S.E. DE ST-LEU

« Malgré le travail essentiellement médical qu'il y avait à l'infirmerie ce travail lui-même permet des contacts très intéressants entre les malades et les stagiaires — c'est même un excellent moyen pour établir des relations dans la sympathie et la confiance.

L'Algérie vue de loin, c'est comme si on la voyait au travers d'un nuage — Quelle joie de voir sur place et de pouvoir vérifier les préjugés et ce qu'on raconte — Préjugés qu'on perd d'ailleurs... !

Et... « J'ai eu du mal à me réhabituer ici, car tout est tellement différent et j'aimais bien l'Algérie — Et pour l'avenir j'ai un souhait à formuler : je voudrais bien revenir l'an prochain ».

DE CLAUDINE LAFERE, STAGIAIRE AU C.S.E. DE CHABET-EL-AMEUR

« Au point de vue professionnel, nous ne nous sommes jamais tant rendu compte que les soins médicaux étaient nécessaires pour un contact rapide avec une population aussi dense. On pourrait croire qu'ils nous jugent et nous apprécient à travers les soins que nous sommes en mesure de leur prodiguer... Maintes fois nous étions invitées à partager la galette à prendre le thé à la menthe, le café : c'est ainsi que nous terminions souvent notre journée.

« Il faut pourtant avoir une idée, formuler un jugement pratique car il se pose en effet en France un problème social complexe avec la présence constante d'un nombre considérable d'ouvriers Nord-Africains. La différence de civilisation a une grande part dans ce problème. Le Centre Social Educatif peut par son développement constant, arriver à faire le pont sur ce fossé creusé ».

« ... Notre travail social a une base d'éducation sanitaire. Il faut apprendre aux femmes à soigner un enfant, à l'élever sainement... Notre action deviendra préventive au lieu d'être avant tout curative ».

Cette jeune stagiaire avait écrit :

« Ce stage considéré par les parents et amis comme une aventure, a été pour nous, métropolitaines, une prise de conscience de la réalité de la vie musulmane. Ce séjour a été presque trop court pour approfondir l'explication de faits que nous nous

étions proposée. Nous avons eu tout juste le temps d'observer et c'est pourquoi nous serions heureux de pouvoir y retourner l'an prochain ».

DE HUGUETTE EULOGE, STAGIAIRE
AU C.S.E. DE KADDOUS

A propos de la campagne de dépistage de la tuberculose organisée dans ce centre, citons le paragraphe relatif aux réactions de la population :

« Il nous a semblé utile de donner,

dans ce paragraphe et en conclusion de rapport, une idée des réactions de la population durant la campagne.

1) Un certain nombre de chefs de famille ont refusé d'envoyer leurs épouses et filles parce que les opérateurs étaient des hommes.

2) Une autre catégorie, surtout des hommes, ont refusé de venir de peur de se découvrir malades.

3) Certains, parmi les assurés sociaux ou les familles aisées, ont re-

fusé de participer à cette campagne qui, pour eux, ne pouvaient s'adresser qu'à des indigents.

On peut cependant considérer que la population a réagi assez favorablement malgré l'implantation récente du Centre Social Educatif la nouveauté du procédé de dépistage systématique qui est utilisée pour la première fois dans la région et surtout la dispersion des groupes d'habitations dont certains sont situés à plus de 3 kms du Centre ».

CONCLUSIONS :

Quelles conclusions tirer de tout cela ?

Tout d'abord, les difficultés très réelles que représente la venue des jeunes filles dans les Centres pendant les vacances paraissent secondaires quand on découvre les apports réciproques de cette expérience.

Peut-être y aurait-il moyen d'aménager mieux matériellement ces stages — de les provoquer aussi à d'autres périodes de l'année, — plus en liaison avec les écoles de la métropole... Mais il paraît difficile de renoncer à cette possibilité d'avoir à notre disposition même à titre passager un personnel aussi valable — tant sur le plan de la compétence technique que sur celui des qualités humaines.

Par ailleurs et d'une manière plus générale la lecture de tous ces rapports fait à nouveau toucher du doigt cette vérité première :

En matière sanitaire, il n'y a pas de remède miracle, ni de solution simple et univer-

selle — le travail d'éducation sanitaire est une œuvre de longue haleine où de multiples gestes de bon sens et de solidarité humaine finissent par se traduire par une évolution générale.

Et nous citerons pour terminer cette jeune stagiaire du Constantinois : Nicole ROUGET, à Guelma.

« En résumé ce stage à l'infirmier fut plus intéressant du point de vue social que médical... Nous parvenions peu à peu à connaître leur vie, leurs coutumes, leurs préoccupations — et par là à les comprendre davantage. En retour nous essayions de leur apporter certaines actions pouvant améliorer leur conditions de vie et celles de leurs famille — Mais là encore nous constatons que ce travail est une œuvre de longue haleine demandant beaucoup de bienveillance et de patience avant de pouvoir se réjouir d'améliorations effectives ».

Au C. S. E. de Chabet-el-Ameur

Enquête sur l'aviculture menée par C. Lafère, stagiaire métropolitaine

Tous les matins, nous visitons les gourbis, pour mener l'enquête sociologique agricole proposée.

Nous étions accompagnées d'une interprète de 12 ans, qui fréquente le Centre Social Educatif depuis 6 mois.

QUESTIONNAIRE

- 1) Est-ce que tout le monde a des poules ? Combien en moyenne ?
- 2) Est-ce que certains ont un poulailler ? Le décrire brièvement. Combien de poules ?
- 3) Comment les poules sont-elles nourries ? Est-ce que les gens distribuent des graines ? Lesquelles ? Régulièrement ou occasionnellement ? En achètent-ils ? A quel prix ?

- 4) Quel est le pourcentage de mortalité ? Y en a-t-il qui prennent des précautions d'hygiène (changer les litières, vacciner, etc...)
- 5) Combien une poule pond-t-elle d'œufs en moyenne par an ? Comment sont-elles vendues ?
- 6) Les gens vendent-ils aussi des poulets ? Quel est le poids moyen d'un poulet ? Comment se fait la vente ? Quel est le prix du kilo ?
- 7) Les gens mettent-ils à couver les poules ? Quel est le pourcentage de poussins qui naissent ? Sont-ils vendus ? A qui ? A quel prix ?
- 8) Quel est le rapport annuel moyen de la basse-cour d'après les gens, d'après-vous ?
- 9) Le mari s'intéresse-t-il à l'élevage des poules ? Quel est son rôle dans ce cas là ?
- 10) Y a-t-il des gens qui s'intéressent particulièrement à l'aviculture ? Noter leurs noms. Que pensent les gens du poulailler Sinard ? (Point de vue économique et point de vue technique).
- 11) Les gens accepteraient-ils de créer une coopérative avicole. (Exposer les conditions - Noter les réponses favorables et les motifs de refus).

Ne pas oublier les noms.

Visites des habitations du 15 Juillet au 3 Août 1960.

Au total 239 foyers répartis dans les trois regroupements et la « Cité ».

1) Auparavant chaque foyer avait des poules. Actuellement nous avons pu recenser :

- 209 poules.
- 21 coqs
- 106 poulets
- 270 poussins.

Donc une moyenne de trois volailles pour deux familles, avec un poussin pour chaque famille.

2) Nous avons pu voir en tout : 4 poulaillers : 2 faits de branchages et lianes, superficie 5 m², hauteur 50 cm ; l'un pour deux poules, un coq, sept poussins ; l'autre pour une poule et six poussins. Un troisième consistant en une clôture de grillage et fil de fer pour quatre poulets (se situe devant la consultation de nourrissons). Le dernier enfin pour trois poulets, genre garenne à lapins.

3) Les poules picorent autour des gourbis les tas d'ordures et d'excréments. Si on leur donne quelque chose, ce sont des figues, de la gibelure et du son (deux fois nous l'avons vu sous forme de pâtée). Une seule fois, une famille donnait des graines : blé, orge, maïs, mais seulement au moment de la récolte, car ils ne les achètent pas.

4) Selon les dires, chaque famille aurait perdu une dizaine de poules de peste aviaire.

En ce qui concerne les conditions d'ordre et d'hygiène, aucune précaution n'a été prise ; les volailles mortes n'ont même pas été brûlées et les volailles vivantes n'ont pas été vaccinées.

5) Normalement, une poule convenablement bien nourrie et reconnue bonne pondeuse produit une moyenne de 200 œufs par an. A Chabet, la moyenne des poules pondeuses est de 100 œufs par an.

Les œufs ne sont pas vendus, sauf chez Madame Baïka Dabila ; mais ses onze poules sont maintenant crevées.

Quand les Kabyles achètent des œufs, ils les paient 15, 20 et 25 francs pièce. Les difficultés de commercialisation n'existent pas étant donné qu'il n'y a pas assez d'œufs pour suffire aux besoins des familles.

6) De même les poulets ne sont pas vendus ; ils servent à faire les repas de fête et agrémentent le couscous. Le poids moyen du poulet est 1,400 à 1,500 kg, à six mois.

Le prix du kilo de poulet est de 5 NF en gros et 6,50 NF au détail (chez les colons).

7) Les Kabyles mettent les poules à couver avec une moyenne de 13 œufs. Le pourcentage de poussins à la naissance est de 56 % (8 poussins pour

13 œufs). Après un mois il en reste en moyenne 4 pour la couvée. Les poussins ne sont pas vendus.

8) Les quelques volailles de la basse-cour ne rapportent pas. Elles permettent une économie familiale et un petit extra de temps en temps.

9) Jamais la femme kabyle ne nous a dit que son mari s'intéressait à l'élevage avicole.

10) Les gens ne s'intéressent pas particulièrement à l'aviculture. C'est par coutume qu'ils ont quelques volailles, qui ne leur reviennent pas cher.

Quant au poulailler « Sinard », il n'est pas connu ; car personne ne nous a fait aucune réflexion.

11) L'idée d'une coopérative avicole fait sourire les gens qui n'ont pas de quoi vendre et ne peuvent se permettre d'acheter des graines pour nourrir les volailles. Pour beaucoup de familles, les ressources ne permettent pas d'acheter du lait aux enfants.

Le refus est dû : à l'achat des graines, au manque de place pour installer un poulailler.

Compte tenu des précautions d'hygiène nulles, il faut penser que les revenus d'un poulailler seraient très maigres...

INFORMATIONS

Contribution des C. S. E. à la lutte contre le trachome



LA lutte contre les trachome dans les Centres Sociaux Educatifs, simplement ébauchée au cours de l'année scolaire 1958-59, a permis en 1959-60 de soigner 8.748 sujets porteurs de trachome évolutif, dont 6.310 enfants et 2.438 adultes.

Ces résultats — encore insuffisants puisque 13 Centres sur 55 n'ont pu bénéficier du dépistage — représentent cependant une réussite, car il a fallu l'effort de tous pour les obtenir.

Le dépistage a été pratiqué, selon les possibilités locales, par les médecins du Service de Santé Scolaire, de la Santé publique, de l'Assistance Médico - Sociale ou par des praticiens. Il a pu toucher dans certains Centres les seuls enfants scolarisés, dans d'autres une partie de la population.

Les traitements effectués, selon la méthode dite « intermittente » (instillations biquotidiennes de pommade à l'auromycine à 1 % trois jours consécutifs par mois, pendant six mois consécutifs), ont pu être réalisés soit au Centre par infirmières ou moniteurs, soit parfois à domicile.

Les chiffres que nous signalons ne représentent pas la totalité des soins effectués car 14 Centres n'ont pas fourni de rapport bien qu'un dépistage, tout au moins sommaire, ait été pratiqué, suivi ou non de traitement.

Le tableau ci-dessous donne le détail des chiffres précités :

	Nombre de Centres ayant fourni un rapport	ELEVES DES CENTRES			FAMILLES (sujets traités)		
		Effectif examiné	Trachome évolutif	%	Enfants	Adultes	
ALGER	Est	7	2.643	435	16,1	50	30
	Ouest	8	2.462	328	13,8	43	20
CONSTANTINE	9	3.463	996	28,3	859	752	
ORAN	Est	6	1.985	774	38,2	1.585	1.009
	Ouest	2	392	249	63,2	991	627
TOTAUX	32	10.945	2.782	25,5	3.528	2.438	

Il est certain, l'instillation d'une pommade étant une manœuvre d'une extrême simplicité, que le traitement au Centre, des élèves scolarisés ne pose pas de problème dans la mesure où le dépistage a pu être effectué : tous (infirmières, moniteurs, grands et grandes élèves) peuvent participer à sa réalisation.

Par contre, l'extension à la population est parfois plus difficile; cette extension est nécessaire car le trachome est essentiellement une maladie familiale ; le tout petit est atteint et l'évolution à

l'âge de la scolarité est déjà bien avancée, parfois irréversible. Cela est encore plus exact lorsque l'entrée en classe ne se fait que tardivement (8 ou 9 ans par exemple).

L'action du Centre Social Educatif sur les familles doit comprendre la lutte contre le trachome et souvent même s'appuyer sur celle-ci comme point de départ éducatif. Les campagnes d'éducation sanitaire axées sur le trachome qui ont été réalisées dans quelques centres ont éveillé l'intérêt et méritent d'être re-

prises ; elles doivent être accompagnées et suivies de l'acte sanitaire lui-même : dépistage et traitement.

Les moyens d'approche de la population varient certes d'une région à l'autre et d'un Centre à l'autre. Pour les étudier, nous avons entrepris au printemps 1960 une double « expérience pilote » au Centre Social Educatif de Boum'zar - Dessolier ; les constatations effectuées peuvent être utiles à tous ; aussi allons-nous les détailler ici.

LES EXPERIENCES PILOTES

Situé dans la banlieue Sud d'Alger, le Centre Social Educatif de Boum'zar-Dessolier comprend deux sections, l'une de garçons (Boum'zar) l'autre de filles (Dessolier). La population est en majeure partie formée d'éléments d'origine rurale habitant Alger depuis peu d'années. Les enfants arrivés jeunes à Alger vont à l'école Dessolier (située près de la section filles) ou à l'école P.L.M. (située près de la section garçons); les enfants arrivés plus âgés sans

avoir jamais été scolarisés, reçoivent au Centre Social Educatif une scolarisation accélérée (alphabétisation, atelier pour les garçons, enseignement ménager pour les filles) ; 520 élèves — enfants et adolescents — fréquentent régulièrement le Centre.

Au Centre est adjoint un petit dispensaire où la population vient faire exécuter petits soins, pansements, piqûres, etc... Le personnel comprend un chef de Centre, des moniteurs, une infirmière,

une aide-infirmière.

Le Médecin du Service de Santé Scolaire chargé de la surveillance sanitaire effectue le dépistage de la tuberculose, du trachome et de la teigne.

En ce qui concerne le trachome, les enfants reconnus atteints sont soignés au Centre par la méthode intermittente.

C'est dans le cadre de ce Centre que nos deux enquêtes ont été entreprises.

PREMIERE ENQUETE : DEPISTAGE DE LA POPULATION GLOBALE D'UN QUARTIER DETERMINE

LE BUT

Effectuer un dépistage total sur une population donnée.

LE DEROULEMENT DE L'OPERATION

1) UN TERRAIN D'ENQUETE a été délimité au préalable dans le quartier Boum'zar. Ce quartier se compose de groupes de baraquements ; ceux-ci sont très proches les uns des autres dans un même groupe ; chaque groupe est séparé du suivant par des terrains vagues.

Ces baraquements sont tous de même type : bois couvert de tôle goudronnée — pas d'eau, de gaz, ni d'électricité — une seule pièce que certaines familles coupent en deux par une cloison ; l'eau se trouve à proximité, à des fontaines ; l'éclairage se fait au pétrole, la cuisine au charbon de bois, plus rarement au butane.

La plupart des chefs de famille ont une activité professionnelle plus ou moins régulière : quelques ouvriers, beaucoup de manœuvres, quelques petits artisans; les indigents complets sont rares, mais aucun salaire ne dépasse trois cents nouveaux francs par mois.

L'alimentation se compose presque exclusivement de céréales. L'hygiène générale varie évidemment selon les familles, mais est presque toujours insuffisante.

Un groupe de baraquements a donc été choisi pour l'enquête : ce groupe comprenait 75 familles.

2) **LES VISITES A DOMICILE** ont constitué le premier temps de l'opération. Elles ont été réalisées par l'aide-infirmière. Ces visites avaient un triple but :

— expliquer l'utilité du futur dépistage, en essayant d'éveiller l'intérêt des familles ;

— se rendre compte des conditions de logement, d'hygiène, d'alimentation, etc...

— établir une fiche familiale.

A l'issue des visites, une convo-

cation était remise pour le dépistage au Centre.

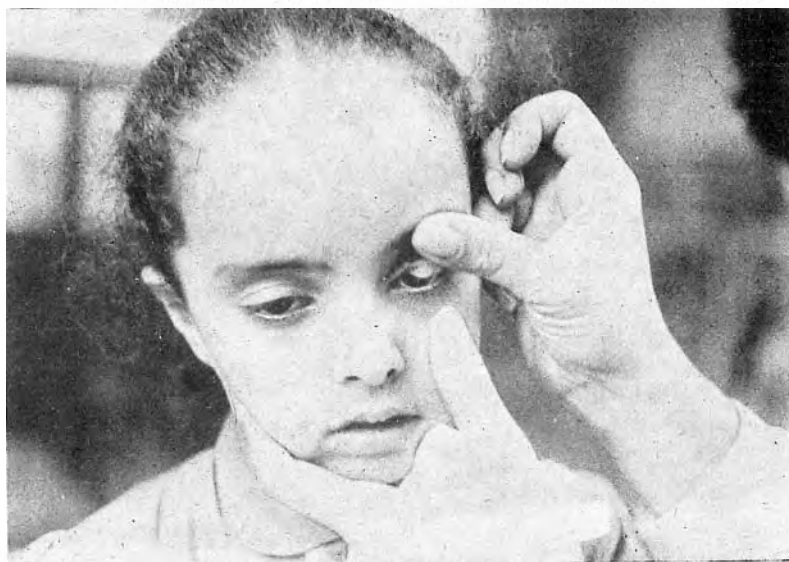
La visite de ces 75 familles a demandé 17 jours de travail : il faut en effet éliminer les heures où la mère va au marché, accompagne ses enfants à l'école, prépare les repas ; le moment le plus favorable se situe entre 14 et 18 heures. D'autre part,

chaque visite demande un temps assez important (une heure environ) : il faut prendre le temps d'expliquer, de répondre aux questions, de donner les conseils de puériculture ou de soins qui sont toujours demandés ; dans l'ensemble, l'accueil réservé à notre enquêtrice a été très bon .

3) **LE DEPISTAGE** représentait le point central de l'expérience. Effectué par le médecin du Service de Santé Scolaire du secteur, il se déroulait au Centre, au jour fixé par la convocation.

Sur les 75 familles convoquées, 59 (soit 79 %) se sont présentées, dont 28 étaient au complet, 31 étaient incomplètes — soit en tout 166 personnes —. Dans les familles « incomplètes », ce sont le plus souvent les pères qui ne se présentent pas et un certain nombre d'enfants, surtout ceux âgés de plus de six ans qui, s'ils ne sont pas scolarisés, désertent en général leur maison pour toute la journée.

Cependant, le pourcentage de « présents » s'est montré satisfaisant pour une première expérience.



4) **LES RESULTATS** ont donc porté sur 59 familles.

— Pour les 28 familles examinées en totalité :

Le nombre de trachomes évolutifs s'est élevé à :

8 sur 48 soit 17 % chez les adultes et les adolescents de plus de 16 ans ;

7 sur 23 soit 30 % chez les enfants de 6 à 16 ans ;

9 sur 23 soit 39 % chez les enfants de moins de 6 ans ;

17 familles sur 28 soit 61 % étaient totalement indemnes de trachome.

— Pour les 31 familles examinées en partie :

le nombre de trachome évolutif s'est élevé à :

5 sur 32 soit 16 % des sujets examinés chez les adultes ;

13 sur 21 soit 62 % des sujets examinés chez les enfants de 6 à 16 ans ;

13 sur 23 soit 56 % des sujets

examinés chez les enfants de moins de 6 ans.

17 soit 55 % des familles examinées en partie étaient indemnes de trachome.

On peut supposer que les pourcentages beaucoup plus élevés chez les enfants des familles « incomplètes » s'expliqueraient par le fait que les mères ont veillé à amener ceux de leurs enfants dont les yeux les inquiétaient.

5) LE TRAITEMENT des familles atteintes a été institué par auto-traitement contrôlé : l'infirmière se rend toutes les quatre semaines à domicile ; elle fait pratiquer devant elle la première instillation et laisse les médica-

ments nécessaires pour les trois jours de traitement (un tube de pommade pour 5 personnes).

Ces traitements ont commencé au printemps ; le contrôle des résultats n'a pas encore été effec-

tué, un délai devant être respecté après la fin du traitement.

SECONDE ENQUETE : DEPISTAGE DES FAMILLES DES ELEVES TRAITES AU CENTRE

LE BUT

A partir des élèves du Centre soignés pour trachome, atteindre et traiter les familles.

LE DEROULEMENT DE L'OPERATION

1. — LA LISTE DES TRACHOMATEUX a été établie ; dans les deux sections, le dépistage du trachome avait relevé :

— 60 garçons appartenant à 56 familles différentes ;

— 66 filles appartenant à 65 familles différentes ;

au total 126 élèves porteurs de trachome évolutif (sur un effectif scolarisé de 520, soit 24 %). Ces enfants ont été soignés au cours de l'année scolaire au Centre lui-même, par la méthode intermittente.

2. — LES VISITES A DOMICILE ont donc porté sur 12 familles. Comme dans l'expérience précédente, elles avaient pour buts de :

— annoncer le dépistage en l'expliquant (ce qui dans l'ensemble a été plus facile, l'élève traité servant de point de départ pour éveiller l'intérêt) et remettre une convocation ;

— apprécier les conditions de vie et l'hygiène ;

— établir les fiches familiales.

La réalisation de ces visites a demandé 29 jours de travail.

3. — LE DEPISTAGE a été effectué au Centre en deux séries : Boum'zar (familles de garçons) et Dessolier (famille des filles).

Pour la première série, sur 56 familles, 17 se sont présentées, soit 30 % ; 6 familles seulement étaient au complet, 11 étaient incomplètes. Pour la seconde série sur 65 familles convoquées, 41 se sont présentées, soit 63 % ; 17 familles étaient au complet, 24 étaient incomplètes.

4. — LES RESULTATS ont donc porté sur 58 familles dont 23 ont été examinées en totalité et 35 en partie.

— pour les 23 familles examinées en totalité :

Le nombre de trachome évolutif s'est élevé à :

13 sur 41 soit 32 % des adultes et adolescents de plus de 16 ans ;

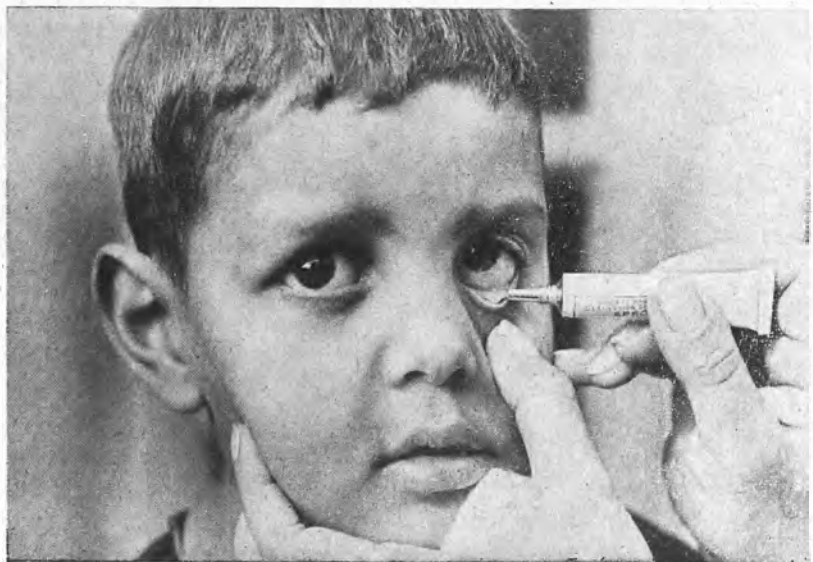
8 sur 23 enfants de 6 à 16 ans, soit 40 % (si l'on ajoute les 23 élèves traités au centre appartenant à ces 23 familles, on obtient 31 cas de trachome évolutif sur 43 enfants, soit 72 %) 16 sur 32 soit 50 % des familles examinées en partie étaient indemnes de trachome en dehors de l'élève traité (cette famille ne comprend que trois personnes : l'élève traité et ses parents).

— Pour les 35 familles examinées en partie :

Le nombre de trachome évolutif s'est élevé à :

9 sur 37 soit 20 % des sujets examinés pour les adultes ;

5 sur 19 soit 20 % des enfants de 6 à 16 ans non élèves du Centre (l'ensemble des enfants de 6 à 16 ans, c'est-à-dire les 35 élèves soignés au Centre et les 19 autres enfants, présente un pourcentage de trachome évolutif de 74 %).



16 sur 27 soit 59 % des enfants de moins de 6 ans ;

17 soit 50 % des familles examinées en partie étaient indemnes de trachome en dehors de l'élève traité au centre.

5. — LE TRAITEMENT des familles atteintes a été institué, comme dans l'expérience précédente en auto-traitement contrôlé.

CONCLUSIONS

NOUS ne nous attarderons pas sur les résultats techniques du dépistage : ils nous confirment s'il en était besoin le caractère familial du trachome, sa fréquence chez les enfants dès le plus jeune âge, son caractère beaucoup plus évolutif chez l'enfant que chez l'adulte (la plupart des adultes présentent des trachomes torpides presque totalement cicatrisés alors que l'enfant jeune est en pleine évolution).

Les résultats du traitement, nous l'avons signalé déjà, n'ont pas encore été contrôlés ; ces résultats qui sont à peu près constants (les expériences réalisées au Maroc par l'Organisation Mondiale de la Santé et en Algérie par le Service de la Santé Scolaire dans ses secteurs pilotes montrent des chiffres avoisinant 50 % de guérisons et 25 % d'amélioration après un traitement de six mois) ; aussi supposons-nous que, mieux que tout contrôle, ils nous montreront si les traitements ont été correctement et complètement effectués.

D'après les renseignements que nous possédons, l'auto-traitement

paraît avoir été bien accepté et bien suivi.

Il apparaît intéressant de convoquer comme nous l'avons fait les familles des enfants traités pour trachome. L'intérêt est facilement éveillé et, même si la famille est indemne (ce qui est rare, nous l'avons vu, quand elle est examinée au complet), il est facile de dire : « un enfant est atteint, il vaut mieux être prudent ».

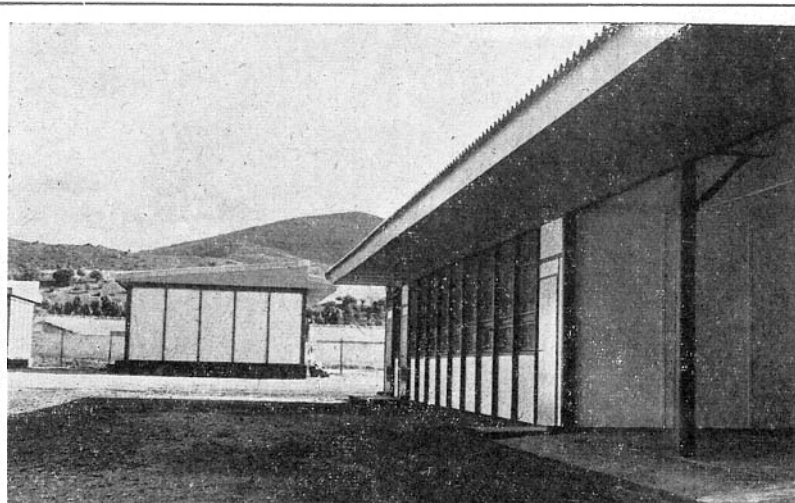
Par contre, la convocation portant sur une population donnée nous a paru présenter des inconvénients, tout au moins dans les conditions de notre expérience. Les familles se sont présentées nombreuses (plus nombreuses même que dans la seconde enquête), mais elles n'ont pas toujours compris pourquoi on les convoquait ; elles viennent, attendent fatalement des heures — tout le monde se présentant à la même heure, même si on échelonne les horaires des convocations — subissent un

examen en quelques secondes ; si elles sont atteintes, on explique les dangers de l'affection, le traitement dont on fait une première démonstration, on remet des médicaments ; si elles sont indemnes, elles repartent insatisfaites et l'effet psychologique est mauvais.

Il apparaît donc que cette façon de procéder n'a pas donné satisfaction dans le cadre de notre expérience. Elle pourrait être valable dans une région où l'index trachomateux atteindrait au moins 50 %, ce qui n'est pas le cas dans la banlieue d'Alger. D'autre part en milieu rural, la perte de temps serait peut-être plus facilement acceptée.

Nous sommes certains que dans divers centres, d'autres moyens ont été mis en œuvre ; nous souhaiterions que chacun nous fasse connaître ses succès et ses déboires : tous en feraient leur profit.

Dr. M.L. IMBERT de la TOUCHE
médecin du S.S.S.U.



Un aspect du C.S.E. de Thiers (Grande-Kabylie)
premier d'une série de 60 nouveaux centres

NOMINATIONS :

M. HANNOUZ Ali est nommé Inspecteur des Centres Sociaux Educatifs à compter du 1^{er} Septembre 1960 et affecté à l'Inspection Académique de Constantine (Circonscription de Sétif)

M. BASSET Marcel est nommé Inspecteur des Centres Sociaux Educatifs à compter du 1^{er} Septembre 1960, et affecté à l'Inspection Académique de Bône. (Circonscription de Bône).

Ancienne Imprimerie
— V. HEINTZ —
41, rue Mogador
ALGER
